

VII

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS

POUR L'EXERCICE 1908

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exercice 1908 s'élève à fr.	33,767,533 »
Les crédits alloués pour 1907 montent à	33,189,474 »
	AUGMENTATION. . . fr. 578,061 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1908 fr.	32,288,610 »
— 1907	31,589,224 »
	AUGMENTATION. . . fr. 699,386 »

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1908 fr.	1,478,925 »
— 1907	1,600,250 »
	DIMINUTION. . . . 121,325 »
Soit en plus pour l'exercice 1908. . . . fr.	578,061 »

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service, etc.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	499,540 »
— alloué pour 1907.	471,500 »
	AUGMENTATION. . . fr. 27,840 »

destinée à faire face aux augmentations de traitements réglementaires à accorder en 1908 ainsi qu'à la création de quelques emplois subalternes.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 4. — *Bibliothèque du Département; achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure, etc.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	7,000 »
— alloué pour 1907	5,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	2,000 »

Le nouveau règlement de la bibliothèque, en la rendant accessible aux agents ressortissant à l'ancien Département de l'Intérieur et de l'Instruction publique, ainsi qu'au personnel de l'enseignement primaire et moyen, lui a donné une importance nouvelle. Il y a lieu de mettre le crédit en rapport avec les nécessités plus grandes.

D'autre part, à la suite d'un accord intervenu entre le Département de l'Intérieur et celui des Sciences et des Arts, ce dernier supportera seul la charge de la bibliothèque à l'usage commun des deux Départements.

ART. 5. — *Frais de route et de séjour; missions.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	6,000 »
— alloué pour 1907.	5,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	1,000 »

sollicitée en vue de mettre le montant du crédit mieux en rapport avec les nécessités.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 7. — *Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux, etc.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	170,000 »
— alloué pour 1907.	176,000 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . fr.	6,000 »

Les pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance s'éteignent graduellement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

SCIENCES ET ARTS.

ART. 11. — *Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages, etc.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	292,850	»
— alloué pour 1907.		276,850	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	16,000	»

Cette augmentation s'applique aux postes suivants :

LITTÉRA a des développements. — Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages, etc. Allocation actuelle : 40,000 francs; augmentation sollicitée : 5,000 francs.

LITTÉRA c des développements. — Sociétés littéraires et scientifiques. Allocation actuelle : 32,000 francs; augmentation sollicitée : 11,000 francs.

Les initiatives qui se produisent en ces matières et qui méritent d'être encouragées dans l'intérêt de l'avancement intellectuel du pays et de son renom à l'étranger, sont de plus en plus nombreuses. Les allocations destinées à les soutenir sont insuffisantes

ART. 12. — *Institut historique belge de Rome.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	25,000	»
— alloué pour 1907.		22,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	3,000	»

La charge temporaire de 5,000 francs qui figurait au Budget de 1907 disparaît; mais le crédit normal doit être augmenté de 8,000 francs qui permettront de relever le montant des indemnités à allouer au personnel, de compléter la bibliothèque, d'agrandir les locaux par trop étroits, de pourvoir à des missions scientifiques et d'étendre les publications de l'Institut.

ART. 13. — *Académie royale des sciences, etc.; traitements, etc.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	118,700	»
— alloué pour 1907.		120,300	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	1,600	»

La charge temporaire de 5,000 francs disparaît; mais le crédit normal doit être augmenté de 1,400 francs aux fins d'accorder au personnel les promotions et augmentations réglementaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 15. — *Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service, traitements de disponibilité.* (Y compris une somme de 11,268 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1908. fr.	142,493 »
— alloué pour 1907.	125,200 »
	<hr/>
AUGMENTATION . . . fr.	17,293 »

La charge temporaire de 11,268 francs est destinée aux frais de suppléance de plusieurs membres du personnel du service astronomique en congé pour motifs de santé. Le surplus, soit 6,025 francs, est nécessaire à la nomination d'un nouvel aide et à l'allocation des augmentations réglementaires de traitement à accorder en 1908.

ART. 16. — *Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments, impressions.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	94,900 »
— alloué pour 1907.	97,900 »
	<hr/>
DIMINUTION . . . fr.	3,000 »

égale à la charge temporaire de 3,000 francs allouée au Budget de 1907; cette charge disparaît en 1908, l'ameublement des nouveaux locaux de la bibliothèque étant achevé.

ART. 17. — *Bibliothèque royale : personnel, traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	137,700 »
— alloué pour 1907	127,800 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	9,900 »

destinée à accorder des augmentations réglementaires de traitement.

ART. 18. — *Bibliothèque royale : matériel et acquisitions.* (Y compris une somme de 14,500 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1908. fr.	175,600 »
— alloué pour 1907.	132,300 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	43,300 »

Cette augmentation est destinée, à concurrence de 39,000 francs, à faire face aux dépenses supplémentaires d'éclairage et de chauffage qu'entraîneront la création de la salle de travail et la prolongation des séances du

NOTE PRÉLIMINAIRE.

soir dans les salles de lecture; elle permettra aussi de faire face à l'accroissement des frais de bureau, des acquisitions de livres et des abonnements aux revues. Le surplus, soit 4,300 francs, constitue une augmentation de charge temporaire nécessitée par la prochaine publication des catalogues des monnaies grecques et des médailles historiques de la Belgique.

ART. 20. — *Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions, etc.*
(Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1908.	fr.	70,450	»
— alloué pour 1907.		80,450	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	10,000	»

De la somme de 16,000 francs portée en charge temporaire au Budget de l'exercice 1907, 6,000 francs doivent être maintenus pour continuer l'exploration de la mer sur la côte belge.

ART. 23. — *Archives de l'État dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	89,050	»
— alloué pour 1907.		92,300	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	3,250	»

proposée en vue de mettre le montant du crédit en rapport avec les traitements actuellement payés.

ART. 24. — *Frais de publication des Inventaires des archives, frais de recouvrement, etc.* (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)

Le maintien de la charge temporaire se justifie par la nécessité de poursuivre la publication des inventaires sommaires et de procéder à de nouvelles inspections des archives communales.

ART. 25. — *Échanges littéraires internationaux.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	17,900	»
— alloué pour 1907.		16,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,400	»

destinée à subvenir au surcroît de dépenses occasionné par la suppression d'un intermédiaire (l'Institut Smithsonian) qui centralisait les envois d'ouvrages en Amérique; elle permettra aussi d'accorder à un employé une augmentation de traitement justifiée.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ART. 28. — *Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	1,893,680	»
— alloué pour 1907.		1,870,230	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	23,450	»

Cette augmentation permettra de promouvoir à l'ordinariat plusieurs professeurs des universités de Gand et de Liège, d'améliorer la situation de quelques chargés de cours et répétiteurs, d'accorder des augmentations réglementaires de traitement aux agents de l'ordre administratif qui y ont droit, et enfin de compléter le personnel inférieur des écoles spéciales de commerce et de certains instituts récemment livrés à leur destination.

ART. 29. — *Matériel des universités de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	663,533	»
— alloué pour 1907.		620,900	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	44,633	»

Les écoles spéciales de commerce annexées aux facultés de droit des universités de l'État ont pris un grand développement depuis que leur enseignement a été complété par la création de nouveaux cours et de bureaux commerciaux. Leur dotation permanente doit être mise en rapport avec les exigences nouvelles.

D'autre part, l'accroissement du nombre des élèves, plus spécialement dans les écoles techniques, rend insuffisantes les dotations annuelles de certains services : laboratoires de chimie, de physique, de métallurgie, menues dépenses pour les classes, etc.

Enfin l'extension donnée aux installations universitaires entraîne chaque année une augmentation sensible des dépenses de chauffage, d'éclairage et de consommation d'eau.

ART. 36. — *Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du secrétaire adjoint.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	1,500	»
— alloué pour 1907		1,400	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	100	»

L'indemnité du secrétaire adjoint sera portée de 1,400 à 1,500 francs à partir du 1^{er} janvier 1908.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 37. — *Frais du concours universitaire, etc.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	18,000 »
— alloué pour 1907.	12,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	6,000 »

Une des preuves de l'activité qui règne dans les universités depuis la mise en vigueur des dispositions de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1894, c'est le résultat du concours universitaire. Dans ces dernières années, le nombre des concurrents et des lauréats s'est accru dans des proportions telles que le crédit de 12,000 francs qui, depuis 1896, figure au Budget de l'enseignement supérieur, ne suffit plus à faire face aux besoins.

L'augmentation sollicitée mettra fin à la demande annuelle d'un crédit supplémentaire.

ART. 39 (nouveau). — *Frais de publication du dix-neuvième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	2,500 »
— alloué pour 1907	»
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	2,500 »

Dépense périodique; même crédit que pour le rapport précédent.

CHAPITRE V.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

ART. 41 (40 ancien). — *Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen: frais de route et de séjour des membres du Conseil, etc. — Frais de la Commission de réforme de l'enseignement moyen. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1908. fr.	12,920 »
— alloué pour 1907.	6,920 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	6,000 »

La somme de 4,000 francs inscrite en charge temporaire au Budget de 1907 pour les dépenses occasionnées par les travaux de la Commission de réforme de l'enseignement moyen, est insuffisante pour couvrir les frais de cette année. Un crédit supplémentaire devra être demandé en temps opportun. L'augmentation sollicitée correspond à peu près au montant de ce crédit et a été déterminée en tenant compte de l'importance des travaux à effectuer.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 42 (41 ancien). — *Inspection des établissements d'institution moyenne, des cours de dessin, etc.; traitements du personnel, indemnités.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	65,900 »
— alloué pour 1907	63,900 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	2,000 »

Quatre inspecteurs de l'enseignement moyen ont droit en 1908 à une augmentation de 500 francs.

ART. 43 (44 ancien). — *Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur, pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	11,000 »
— alloué pour 1907.	13,000 »
	<hr/>
DIMINUTION fr.	2,000 »

résultant de la suppression de la charge temporaire inscrite au Budget de 1907 : l'outillage scientifique de la section normale moyenne de Gand et l'aménagement des classes nouvelles sont terminés.

ART. 46 (45 ancien). — *Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, etc.*

Crédit demandé pour 1908.	68,000 »
— alloué pour 1907.	58,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	10,000 »

nécessité par l'accroissement constant du nombre des récipiendaires, lequel forme la base de l'indemnité des examinateurs.

ART. 47 (46 ancien). — *Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	4,000 »
— alloué pour 1907.	3,500 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	500 »

Augmentation parallèle à celle des dépenses prévues à l'article 46 ci-dessus.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 49 (48 ancien). — *Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux, etc.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	4,256,350	»
— alloué pour 1907.		4,166,832	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	89,518	»

nécessaire pour faire face à la dépense prévue sur les bases fixées par les arrêtés organiques réglant le mode d'avancement du personnel enseignant des athénées royaux et des écoles moyennes de l'État pour garçons et pour filles.

ART. 56 (ancien). — *Frais de publication du dix-huitième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	»
— alloué pour 1907.		5,500
		<hr/>
DIMINUTION.	fr.	5,500

Ce crédit disparaît en 1908.

ART. 57 (nouveau). — *Frais de publication de l'annuaire du personnel de l'enseignement moyen de l'État.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	1,300	»
— alloué pour 1907.		»	
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,300	»

Une somme de 1,300 francs a été portée au Budget de 1903 pour la confection et la publication de l'annuaire. La dépense ne sera pas moindre pour l'annuaire à publier en 1908.

CHAPITRE VI.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. 63 (62 ancien). — *Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux tempo-*

NOTE PRÉLIMINAIRE.

raires et conférences d'initiation : 1° pour le personnel de l'inspection et pour celui des écoles normales primaires; 2° pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales, des écoles adoptées et des écoles privées subsidiées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours et conférences ou appelées à y assister. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers, etc.

Crédit demandé pour 1908.	fr.	861,130	»
— alloué pour 1907.		851,650	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	9,500	»

Le libellé de l'article a été complété de manière à permettre l'imputation de diverses dépenses qu'occasionnera l'extension donnée aux cours normaux temporaires. L'augmentation des frais à résulter de cette extension est évaluée à 9,500 francs.

ART. 70 (69 ancien). — *Service annuel ordinaire de l'instruction primaire, etc.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	41,515,000	»
— alloué pour 1907.		41,257,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	258,000	»

Cette augmentation correspond à la progression annuelle moyenne des dépenses pendant les huit années écoulées depuis la mise à exécution de l'arrêté royal du 20 septembre 1898 qui a, conformément aux prescriptions de l'article 8, 3^e alinéa, de la loi scolaire organique, formulé les règles de répartition des subsides de l'État.

ART. 73 (72 ancien). — *Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1908 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.*

Crédit demandé pour 1908	fr.	4,800,000	»
— alloué pour 1907		4,750,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	50,000	»

Un grand nombre d'instituteurs primaires se trouveront au 1^{er} janvier 1908 dans les conditions requises pour l'obtention des augmentations obligatoires de traitement dans lesquelles le Trésor public doit intervenir pour la moitié ou pour les deux tiers.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 74 (73 ancien). — *Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs communaux ou adoptés, malades, pour l'exercice 1908 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.*

Crédit demandé pour 1908 fr.	145,000 »
— alloué pour 1907	115,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	30,000 »

Le Gouvernement a dû, pour se trouver en mesure de payer la part de l'État dans les indemnités accordées, pour 1906, aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, demander un crédit supplémentaire de 30,000 francs. Comme le nombre des membres du personnel enseignant ne cesse de s'accroître, il est nécessaire, afin d'éviter tout mécompte et tout retard dans la liquidation des dépenses, de porter à 145,000 francs le crédit sollicité pour l'exercice 1908.

Le quantum de l'intervention du Trésor public dans les frais d'intérim occasionnés par maladie est fixé par l'article 18 de la loi organique de l'instruction primaire.

ART. 77 (76 ancien). — *Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. Service annuel ordinaire des écoles d'adultes.*

Crédit demandé pour 1908 fr.	2,852,000 »
— alloué pour 1907.	2,697,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	155,000 »

Cette augmentation correspond à la progression annuelle moyenne des subsides alloués depuis la mise en vigueur du règlement du 21 septembre 1898; elle est parallèle à l'accroissement du nombre et de la population des écoles à subventionner.

ART. 80 (ancien). — *Vingt et unième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1903, 1904 et 1905); achat et envoi d'exemplaires; frais de reliure.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	»
— alloué pour 1907.	9,500 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . fr.	9,500 »

Ce crédit n'a pas de raison d'être en 1908.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VII.

BEAUX-ARTS.

Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.

ART. 82. — *Expositions générales des beaux-arts, etc.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	100,000	»
— alloué pour 1907.		140,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	40,000	»

égale à la charge temporaire portée au Budget de l'exercice 1907 en vue de l'exposition générale organisée à Bruxelles au cours de la dite année.

ART. 103. — *Subsides aux écoles de musique, etc.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	181,200	»
— alloué pour 1907.		193,200	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	12,000	»

due à la disparition de la charge temporaire qui a été accordée en vue de couvrir les dépenses à résulter de l'organisation du grand concours de composition musicale qui a eu lieu en 1907.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE IX.

SERVICES DIVERS.

ART. 109 (ancien). — *Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement des locaux universitaires; matériel et outillage scientifique.*

Crédit demandé : 436,923 francs.

Ce crédit est destiné à concurrence de 309,000 francs à l'Université de Gand, et à concurrence de 127,923 francs à l'Université de Liège.

A. — UNIVERSITÉ DE GAND.

1° Outillage scientifique de l'Institut de mécanique appliquée (section de résistance des matériaux)	fr.	6,000	»
		<hr/>	
A REPORTER.	fr.	6,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	REPORT. . . fr.	
	6,000	»
2° Renouvellement du mobilier et de l'outillage du laboratoire de pharmacie	8,000	»
3° Ameublement et outillage scientifique de l'École spéciale de commerce	13,000	»
4° Outillage de l'Institut de physiothérapie.	10,000	»
5° Travaux d'achèvement et travaux complémentaires aux nouveaux Instituts, pouvant être exécutés, en partie, en vertu d'adjudications faites en 1902, 1903, 1904, 1905, 1906 et 1907 :		
a) Instituts Rommelaère et de la Biloque : construction, chaufferie, eaux, gaz, ameublement, outillage, etc.	40,000	»
b) Institut clinique : achèvement de l'annexe de mécanothérapie; installations intérieures et outillage scientifique	68,000	»
c) Institut botanique et nouveau jardin botanique : aménagement	8,000	»
d) Institut des sciences : parachèvement des travaux d'agrandissement; chaufferie; distribution d'eau et de gaz; ameublement; outillage scientifique	168,000	»
	<hr/>	
TOTAL pour l'Université de Gand. . . fr.	309,000	»
	<hr/>	

B. — UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

1° Outillage scientifique des laboratoires de métallurgie.	10,400	»
2° Remplacement des poêles à charbon par une chaufferie à basse pression dans les locaux de la bibliothèque et acquisition d'appareils extincteurs.	18,825	»
3° Renouvellement des chaufferies de l'Institut d'anatomie et du bâtiment B. La réfection des installations actuelles n'est plus possible	87,000	»
4° École spéciale de commerce	18,000	»
	<hr/>	
TOTAL pour l'Université de Liège. . . fr.	127,925	»
	<hr/>	

ART. 110 (ancien). — *Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux.*

Crédit demandé : 20,000 francs.

Cette augmentation est justifiée par le nombre considérable de demandes de subsides introduites par les communes et le caractère urgent des améliorations à réaliser.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 111 (ancien). — *Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école.*

Crédit demandé : 1,000,000 de francs.

Le maintien de ce crédit, égal à celui voté pour 1907, est nécessaire aux besoins de l'exercice 1908.

ART. 112 (ancien). — *Observatoire royal : perfectionnement de l'outillage scientifique; achèvement de travaux scientifiques; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique.*

Crédit demandé : 22,000 francs.

Ce crédit constitue le deuxième cinquième de la dépense dont le principe a été admis en 1907.

(16)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LEOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Sciences et des Arts et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exercice 1908 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trente-deux millions deux cent quatre-vingt-huit mille six cent dix francs fr. 32,288,610 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million quatre cent septante-huit mille neuf cent vingt-cinq francs 1,478,925 »

Soit ensemble à la somme de trente-trois millions sept cent soixante-sept mille cinq cent trente-cinq francs fr. 33,767,535 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Fontainebleau, le 7 octobre 1907.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil!

Op voordracht van Onze Ministers van Wetenschappen en Kunsten en van Financiën en volgens advies van Onzen Minister-raad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begroting van het Ministerie van Wetenschappen en Kunsten voor het dienstjaar 1908 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van twee en dertig millioen twee honderd acht en tachtig duizend zes honderd tien frank fr. 32,288,610 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van een millioen vier honderd acht en zeventig duizend negen honderd vijf en twintig frank 1,478,925 »

Te zamen op de som van drie en dertig millioen zeven honderd zeven en zestig duizend vijf honderd vijf en dertig frank fr. 33,767,535 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Fontainebleau, den 7 October 1907.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Sciences et des Arts,

B^{on} DESCAMPS.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Wetenschappen en Kunsten,

De Minister van Financiën,

**BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS
POUR L'EXERCICE 1908.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE 1^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service Traitements de disponibilité.	409,340 »	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i>	98,000 »	561,340 »
4	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque	7,000 »	
5	Frais de route et de séjour; missions	6,000 »	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées, et prenant cours en 1908 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Credit non limitatif</i>).	109,200 »	
7	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art 5 de la loi du 16 mai 1876). Intervention de l'Etat dans le payement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1908.	170,000	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN
VOOR HET DIENSTJAAR 1908.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
HOOFDBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 *	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden. Jaarwedden van beschikbaarheid.	499,540 *	
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, kleine uitgaven Kosten van het <i>Bulletin du Ministère</i>	28,000 *	561,340 *
4	Bibliotheek van het Departement : aankoop van boeken, abonnementen en inschrijvingen; kosten van drukken, innaaien, kartonneeren en verbinden; opstel van den catalogus; materieel der bibliotheek	7,000 *	
5	Reis- en verblijfkosten; zendingen	6,000 *	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Eerste termijn der pensioenen, te verleenen aan ambtenaren en beambten van den Staat, aan gemeenteleeraars en -onderwijzers en aan de leden van het onderwijzend personeel der aangenome lagere scholen, en aanvang nemende in 1908 of vóór den 1 ^{en} Januari van hetzelfde jaar. (<i>Onbepaald krediet</i>)	109,200 *	
7	Pensioenen door de voormalige voorzieningskassen aan gemeenteleeraars en -onderwijzers verschuldigd (art. 5 der wet van 16 Mei 1876). Tusschenkomst van den Staat in de betaling der pensioenen verleend of te verleenen aan weduwen, kinderen of weezen van ambtenaren en beambten van den Staat en van leeraars en onderwijzers, voor de jaren aansluiting bij de voorzieningskassen, afgeschaft bij de wet van 16 Mei 1876 (art. 1 der wet van 31 Maart 1884). Termijnen vervallen vóór 1 ^{en} Januari 1908.	170,000 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
8	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constituées en sociétés mutualistes reconnues.	20,000 »	365,507 »
9	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'Instruction publique des parts de pension payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867)	797 »	
10	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime	65,600 »	
CHAPITRE III.			
SCIENCES ET LETTRES.			
11	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale. Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. Sociétés littéraires et scientifiques. Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 30 avril 1895; frais des jurys Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires. Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 50 septembre 1887. Encouragements à la littérature et à l'art dramatiques (littéraire et musical). Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> . Office international de bibliographie: rédaction et administration Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordeboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise) Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples, au laboratoire de Léopoldville et à la station physiologique de Naples. Part contributive de la Belgique dans les frais du Bureau central des recherches sismologiques, à Strasbourg Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires, impressions et dépenses diverses pour le service spécial de l'Administration des Sciences et des Lettres	292,850 »	
12	Institut historique belge de Rome	25,000 »	
15	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique: traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyn. Frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers. Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une <i>Biographie nationale</i>	118,700 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
8	Aanmoedigingspremiën aan de pensioenkassen der vrije onderwijzers, ingericht als erkende maatschappijen tot onderlingen bijstand	20,000 "	365,597 "
9	Teruggave aan de Kas voor weduwen en weezen van het Bestuur van het Openbaar Onderwijs der deelen van pensioen door haar betaald ter ontlasting van den Staat (wet van 13 Maart 1867)	797 "	
10	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten, lagere onderwijzers en op loon bezoldigde agenten, aan hunne welfuwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Verleening van hulpgelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene dier personen die een gering pensioen genieten	65,600 "	
HOOFDSTUK III.			
WETENSCHAPPEN EN LETTEREN.			
11	Toelagen en aanmoedigingen rakende de letterkunde en de wetenschappen; letterkundige, wetenschappelijke of oudheidkundige reizen en zendingen; opdelvingen en werken in het belang der wetenschap en der nationale oudheidkunde. Hulpgelden aan in nood zijnde letterkundigen of geleerden of aan familiën van overledene letterkundigen of geleerden. Letterkundige en wetenschappelijke maatschappijen. Vijfjaarlijksche en tienjaarlijksche prijzen ingesteld door koninklijke besluiten van 1 December 1845, 6 Juli 1851, 20 December 1882 en 30 April 1895; kosten voor de jury's Inschrijvingen; aankoop van werken voor de volksbibliotheken. Kosten van het kantoor der Internationale Vereeniging ter bescherming van letter- en kunstwerken; druk- en andere kosten betreffende de uitvoering der wet van 30 September 1887. Aanmoedigingen aan de tooneelletterkunde en tooneelkunde (letteren en muziek). Uitgave der <i>Bibliographie de Belgique</i> . Uitgave der <i>Bibliotheca belgica</i> . Internationale dienst van bibliographie: opstel en beheer. Aandeel van België in de kosten tot uitgave van het <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> . Huurkosten van eene studietafel in het zoologisch gesticht van Napels, bij het laboratorium van Leopoldville en aan het physiologisch gesticht te Napels. Deelneming van België in de kosten van het Middenbureau voor onderzoek betreffende aardbevingen, te Straatsburg. Aankoop en inbinding van wetenschappelijke of letterkundige werken, drukwerk en allerlei uitgaven voor den bijzondere dienst van het Beheer van wetenschappen en letteren	202,850 "	
12	Belgisch historisch Instituut te Rome	25,000 "	
15	Koninklijke Academie van wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België: jaarwedden en dagloonen van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; onderzoek en beoordeeling van den prij-kamp der stichting De Keyn. Druk-kosten; prijzen der wedstrijden. Verwarming, verlichting en kosten van onderhoud van het Paleis der Academiën, verschillende kosten. Kosten der koninklijke commissie voor geschiedenis; uitgave der <i>Onuitgegeven Belgische Kronijken</i> ; opstel en uitgave der chronologische tafel der oorkonden, diploma's, opene brieven en andere gedrukte stukken rakende de geschiedenis van België. Uitgave eener <i>Nationale Biographie</i> .	118,700 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
14	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; publication des anciens monuments de la littérature flamande	37,400 »	
15	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité (Y compris une somme de 11,268 francs en charge temporaire.)	142,495 »	
16	Observatoire royal: frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions.	94,900 »	
17	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général	137,700 »	
18	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (Y compris une somme de 14,500 francs en charge temporaire.)	175,000 »	1,444,645 »
19	Musée royal d'histoire naturelle: personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité	117,100 »	
20	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)	70,450 »	
21	Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité.	90,600 »	
22	Archives générales du Royaume à Bruxelles: matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique	10,200 »	
23	Archives de l'État dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité	89,050 »	
24	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc. Inspection des archives communales. (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)	24,700 »	
25	Échanges littéraires internationaux.	17,900 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
14	Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde : jaarwedden en dagloonen van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; drukkosten; prijzen der wedstrijden; verwarming, verlichting en onderhoud der lokalen; verschillende kosten; uitgave der oude gedenkstukken der vlaamsche letterkunde.	37,400	"
15	Koninklijke sterrenwacht : personeel; loon der dienstlieden; jaarwedden van beschikbaarheid. (<i>Inbegrepen eene som van 11,268 frank als tijdelijke last.</i>)	142,495	"
16	Koninklijke sterrenwacht : kosten van materieel; aankoop van toestellen; drukwerk.	94,000	"
17	Koninklijke bibliotheek : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; opstel des gemeenen catalogus.	137,700	"
18	Koninklijke bibliotheek : materieel en aankopen. (<i>Inbegrepen eene som van 14,500 frank als tijdelijke last.</i>)	175,600	1,444,643
19	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : personeel en studiekosten der verzamelingen; jaarwedden van beschikbaarheid	417,100	"
20	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : materieel en aankopen; wetenschappelijke verkenning van het land en aankoop van verzamelingen; uitgave der <i>Annales du Musée</i> (<i>Inbegrepen eene som van 6,000 frank als tijdelijke last.</i>)	70,450	"
21	Algemeen Rijksarchief te Brussel : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid.	90,600	"
22	Algemeen Rijksarchief te Brussel : materieel; boekbinderswerkhuis voor het herstellen van oorkonden; zegelverzameling	10,200	"
23	Staatsarchieven in de provinciën : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid.	89,050	"
24	Drukkosten van de <i>Inventarissen der archieven</i> ; inkoopkosten van oorkonden, voortkomende van de archieven, gevallen in handen van bijzonderen; kosten van aankoop of van afschrijven van oorkonden betreffende 's lands geschiedenis; uitgaven voor het materieel der bewaarplaatsen van archieven in de provinciën; toelagen voor de klasseering en voor de uitgave der inventarissen van de archieven, toebehoorende aan de provinciën, aan de gemeenten en aan de openbare gestichten; verschillende uitgaven betreffende de archieven Wederneming van archieven, in handen van vreemde regeeringen gebleven; kosten van klasseering, afschrijven, vervoer, enz; inspectie der gemeentearchieven. (<i>Inbegrepen eene som van 6,000 frank als tijdelijke last.</i>)	24,700	"
25	Internationale letterkundige uitwisselingen	17,900	"

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE IV. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
26	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . .	1,000	•
27	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil ; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers,	2,000	•
28	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargés d'un service extra-universitaire.	1,805,680	•
29	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques.	665,555	•
30	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses. Commission pour faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges; frais divers et indemnité du secrétaire; bourses de voyage destinées aux porteurs de diplômes scientifiques universitaires	122,000	•
31	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys	60,000	•
32	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: matériel; salaire des huissiers	5,000	2,810,515 •
33	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires; frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, litt. f, de la loi du 12 avril 1894	9,500	•
34	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890: matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.	1,000	•
35	Commission d'entérinement des diplômes académiques: frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission	5,600	•
36	Commission d'entérinement des diplômes académiques: indemnité du secrétaire adjoint.	1,500	•
37	Frais du concours universitaire: impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités	18,000	•
38	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions	21,000	•
39	Frais de publication du dix-neuvième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État	2,500	•

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK IV.			
HOOGER ONDERWIJS.			
26	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : jaarwedde van den secretaris	1,000	•
27	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : reis- en verblijfkosten der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten	2,000	•
28	Jaarwedden van het onderwijzend en het besturend personeel van 's Staats beide hoogeschoolen; jaarwedden van beschikbaarheid; vergoedingen aan de leden van het onderwijzend personeel, belast met eenen dienst buiten de hoogeschool	1,895,680	•
29	Materieel van 's Staatshoogeschoolen en harer aanhoorigheden, de clinicdienst inbegrepen	665,555	•
30	Hoogeschool-beurzen; reisbeurzen; gebeurlijke toelagen ten voordeele der bekroonden, die geen dezer beurzen konden krijgen; kosten van den wedstrijd ter begeving dezer beurzen. Commissie tot het vergemakkelijken der plaatsing in den vreemde der diplomeeerden der belgische hoogeschoolen; allerlei kosten en vergoeding aan den secretaris; reisbeurzen voor houders van wetenschappelijke universiteits diploma's	122,000	•
31	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : reiskosten en zitpenningen aan de leden der jury's	60,000	•
32	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : materieel; loon der deurwaarders	5,000	•
33	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 rakende de begeving der academische graden en het programma der universiteits-examens : reiskosten en zitpenningen van de leden der jury. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken, bij toepassing van artikel 17, litt. f, der wet van 12 April 1894	9,500	•
34	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 : materieel; loon van den deurwaarder en verschillende kosten. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken	1,000	•
35	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden. Materieel der commissie	5,600	•
36	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's : vergoeding aan den hulpsecretaris.	1,500	•
37	Kosten van den universiteitswedstrijd : druk van de bekroonde verhandelingen en andere schriften der hoogeschoolen aanbelangende	18,000	•
38	Toelagen om de uitgave aan te moedigen der werken van de leden van het personeel der hoogeschoolen en om te voorzien in de kosten der zendingen die hoofdzakelijk het belang van het hooger onderwijs beoogen. Inschrijvingen	21,000	•
39	Kosten van de uitgaven van het 19 ^e driejaarlijksverslag over der toestand van het hoogeronderwijs gegeven op de kosten van den Staat	2,500	•
			2,810,315 •

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V. ENSEIGNEMENT MOYEN.			
40	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire et du bibliothécaire	2,000 »	
41	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. Frais de la Commission de réforme de l'enseignement moyen (<i>Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.</i>)	12,920 »	
42	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique; contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : traitements du personnel, indemnités	65,900 »	
43	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'enseignement primaire); contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau.	20,000 »	
44	Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège. Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'école normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement	108,000 »	
45	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège	11,000 »	
46	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	65,000 »	
47	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel	4,000 »	
48	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domestique à l'usage des régentes d'écoles moyennes. Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage, de séance et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc.	4,000 »	4,953,278 »

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK V.			
MIDDELBAAR ONDERWIJS.			
40	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : jaarwedde van den secretaris en van den bibliothecaris	2,000 •	
41	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten. Kosten van de Commissie tot hervorming van het middelbaar onderwijs (<i>Inbegrepen eene som van 10,000 frank als tijdelijke last.</i>)	12,920 •	
42	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid, het onderricht der gymnastiek en van het muziek; nazicht van de boekhouding der secretarissen-penningmeesters van de Staatsinrichtingen van middelbaar onderwijs: jaarwedden van het personeel, vergoedingen.	65,900 •	
43	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid en het onderricht der gymnastiek en van het muziek (gemengde dienst met het beheer van lager onderwijs); nazicht van de boekhouding der secretarissen-penningmeesters van de Staatsinrichtingen van middelbaar onderwijs: reis- en verblijfkosten; vergeldingen; zendingen; kantoorkosten	20,000 •	
44	Jaarwedden of vergoedingen voor het personeel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lageren graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik. Vergoeding voor huisvesting, vuur en licht aan den voormaligen bestuurder der opgeheven normaalschool van humaniora te Luik. Jaarwedde van een voormaligen leeraar van gymnastiek aan hetzelfde gesticht	108,000 •	
45	Materieel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lageren graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik.	11,000 •	
46	Examenvjury's van het middelbaar onderwijs: reis- en vacatiekosten, zitpenningen; allerhande vergoedingen en vergeldingen	65,000 •	
47	Examenvjury van het middelbaar onderwijs: materieel	4,000 •	
48	Tijdelijke leergangen van handenarbeid en huishoudkunde ten dienste der regentessen van middelbare scholen. Jury's voor het afleveren van bekwaamheidsgetuigschriften; reis- en vacatiekosten, zitpenningen. Materieel en allerhande vergoedingen en vergeldingen, enz.	4,000 •	4,953,278 •

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (suite).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
49	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881); aux écoles moyennes (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881). Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux. Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	4,250,350	•
50	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées	34,500	•
51	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé	178,908	•
52	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides	43,900	•
53	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions, fournitures et frais divers	28,500	•
54	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi	2,000	•
55	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements	95,000	•
56	Publication d'ouvrages classiques; encouragements; subsides; souscriptions; acquisition d'ouvrages et achats divers intéressant le service spécial de l'enseignement moyen; frais d'impressions intéressant exclusivement ce service; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; indemnités; frais de voyage	20,000	•
57	Frais de publication de l'annuaire du personnel de l'enseignement moyen de l'État	1,500	•
CHAPITRE VI.			
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
58	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire	2,000	•

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
49	Toelagen (jaarwedden, vergoedingen, bijschoolgeld, enz.) aan de koninklijke atheneums (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881); aan de middelbare scholen (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881). Aanvulling van jaarwedde aan professors van atheneums, voorloopig aan zekere gemeentecolleges gehecht. Vergoedingen aan leden van het personeel der atheneums en der middelbare scholen van den Staat bij familieongelukken (onderstand, ziekte- en begrafenis-kosten)	4,256,350	"
50	Beurzen voor de leerlingen der middelbare scholen van den Staat en der aangenomen middelbare scholen	54,500	"
51	Gemeente- of provinciegestichten van middelbaar onderwijs van 1 ^o en van 2 ^o graad, voor jongens: toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten. Aandeel van den Staat in de betaling der jaarwedden van beschikbaarheid der professors van het voormalig gemeentecollege van IJperen, afgeschaft	178,908	"
52	Gemeentelijke middelbare onderwijsgestichten voor meisjes: toelagen.	43,900	"
53	Algemeene wedstrijd onder de gestichten van middelbaar onderwijs: zitpenningen, reis- en verblijfkosten der afgevaardigden; vergoedingen aan de leden der jury's; aan de personen aan die jury's toegevoegd. Drukwerk, leveringen en onderscheidene kosten	28,500	"
54	Vergoeding aan eenen leeraar van het middelbaar onderwijs van den 1 ^o graad, die buiten bediening is	2,000	"
55	Jaarwedden van beschikbaarheid van leden van het beheerend en onderwijzend personeel der normaalgestichten voor middelbaar onderwijs, der gestichten voor middelbaar onderwijs onder leiding van den Staat en der opzichters van die gestichten	95,000	"
56	Uitgave van schoolboeken; aanmoedigingen; toelagen; inschrijvingen; aankoop van boekwerken en allerlei aankopen voor den bijzonderen dienst van het middelbaar onderwijs; drukkosten betreffende uitsluitend gemelden dienst; zendingen in het belang van het middelbaar onderwijs; vergoedingen; reiskosten.	20,000	"
57	Kosten voor de uitgave van het jaarboek van het personeel van het Staats middelbaar onderwijs	1,300	"
HOOFDSTUK VI.			
LAGER ONDERWIJS.			
58	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: jaarwedde van de secretarissen en van den boekbewaarder	2,000	"

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
59	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres ; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du Conseil ; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil ; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers	4,500 *	
60	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales ; traitements des inspecteurs principaux ; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité.	456,500 *	
61	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1° aux inspecteurs principaux ; 2° aux inspecteurs cantonaux ; 5° aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux ; frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires ; fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire	206,500 *	
62	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires. Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite	121,100 *	
63	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours temporaires et conférences d'initiation : 1° pour le personnel de l'inspection et pour celui des écoles normales primaires ; 2° pour les instituteurs et institutrices des écoles communales, des écoles adoptées et des écoles privées subsidées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours et conférences ou appelées à y assister. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application	861,150 *	
64	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État ; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées ; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895) ; frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire ; frais des cours froebeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne	25,000 *	
65	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement primaire	6,000 *	
66	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État.	78,000 *	
67	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsidés aux écoles normales agréées	500,000 *	
68	Frais des conférences des instituteurs. Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture ; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents ; frais du jury ; frais divers	207,000 *	19,884,000 *

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
59	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: reiskosten der leden; aanwezigheidspenningen aan de leden en aan de ambtenaren, geroepen om deel te nemen aan de werkzaamheden van den Raad; druk, autographiën, kopieën en andere door hooger genoemden Raad bevolen werken; aankoop van boekwerken, inbinding, onderscheidene kosten en uitgaven	4,500 "	
60	Jaarwedden van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen; jaarwedden der hoofdopzieners; jaarwedden der kantonnale opzieners. Jaarwedde van den agent-controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen. Jaarwedden van beschikbaarheid.	456,500 "	
61	Reiskosten van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen. Gevallijke vergoedingen voor het bezoek der scholen en andere diensten: 1 ^o aan de hoofdopzieners; 2 ^o aan de kantonnale opzieners; 3 ^o aan de afgevaardigde opzieners. Vergoedingen voor verblijf aan kantonnale opzieners; reiskosten van den agent controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen; levering van drukwerk en autographiën voor den dienst van het schooltoezicht	206,300 "	
62	Jaarwedden van de diocesane hoofdopzieners en diocesane opzieners der lagere scholen. Reis- en verblijfskosten van de afgevaardigden der hoofden van de protestantsche en israëlitische eerediensten	121,100 "	
63	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel van 's Staatsnormaalgestichten. Jaarwedden van beschikbaarheid der leden van het personeel der normaalgestichten van den Staat. Tijdelijke normaalteergangen en inleidingvoordrachten: 1 ^o ten bate van het personeel van het toezicht en der lagere normaalscholen; 2 ^o ten bate der onderwijzers en onderwijzeressen der gemeente-aangenomen en vrije gesubsidieerdenscholen. Vergoedingen aan de leden der jury's belast met het afnemen der examens van bekwaamheid voor het onderwijs van verschillende vakken in de tijdelijke normaalteergangen onderwezen. Kosten van verschillende aard. Toelagen aan de bestuurders der normaalgestichten om een deel der kosten van de toepassingskosten te dekken.	861,150 "	
64	Kosten der aannemingsjury's in de lagere normaalscholen van den Staat; kosten der uittredingsjury's in de normaalscholen van den Staat, alsmede in de aangenomen normaalscholen; kosten der examenjury's voor onderwijzers, ingericht krachtens artikel 9 der organieke wet op het lager onderwijs (1884-1890). Kosten der examenujury voor het getuigschrift van geschiktheid tot het ambt van kantonnale opziener van het lager onderwijs; kosten der Fröebel-teergangen en der jury's belast met het bekrachtigen of het afleveren van het diploma van bewaarschool-onderwijzers.	25,000 "	
65	Drukwerk, aankoop van registers en onderscheidene behoeften voor den bijzonderen dienst des Beheers van lager onderwijs.	6,000 "	
66	Verbetering en huur der lokalen en materieel van 's Staats lagere normaalscholen.	78,000 "	
67	Beurzen voor de leerlingen van 's Staatsnormaalscholen en van de aangenomen normaalscholen. Toelagen aan de aangenomen normaalscholen.	300,000 "	
68	Kosten der onderwijzers-vergaderingen. Belooningen aan de lagere onderwijzers van de gemeente-, aangenomen of ondersteunde scholen, die met het beste gevolg het theoretisch en praktisch onderwijs van de beginselen van landbouw geven; kosten van bezoek der scholen door de medelidende onderwijzers gebouwen; kosten der jury; verschillende kosten	207,000 "	19,884,000 "

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
69	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types.	100,000	»
70	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.	11,515,000	»
71	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895 : 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné (Une somme de 50,000 francs au maximum pourra être transférée de l'article 71 à l'article 70.).	950,000	»
72	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales, adoptées ou privées subsidiées, pour garçons.	20,000	»
73	Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1908 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.	1,800,000	»
74	Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs communaux ou adoptés, malades, pour l'exercice 1908 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.	145,000	»
75	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux ou adoptés, pour 1907 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité.	185,000	»
76	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux donné par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin et d'insuffisance du clergé paroissial.	20,000	»
77	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 77 à l'article 70 et vice versa.)	2,832,000	»
78	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités.	9,200	»
79	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger.	4,300	»
80	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire.	65,950	»

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
69	Bouw, aankoop, verbetering en menhileering van schoollokalen; kosten van bewaking en toezicht; kosten voor het maken van meubels en model-ontwerpen.	100,000 *	
70	Gewone jaarlijksche dienst van het lager onderwijs: toelagen te verdeelen, overeenkomstig alinea's 1, 2 en 3 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895, onder de gemeentescholen, de aangenomen scholen, en de niet aangenomen bijzondere scholen, welke de wettelijke voorwaarden tot aanneming vereenigen	11,515,000 *	
71	Aanvullende toelagen, te verleen in uitvoering van alinea's 4, 5, 6 en 7 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895: 1 ^o aan de gemeenten; 2 ^o aan de scholen ambtshalve aangenomen, waarvan de aanneming ten einde liep krachtens gezegde wet — Buitengewone toelagen te verleen in geheel bijzondere gevallen, bij toepassing van alinea 8 van voormeld artikel. (<i>Eene som van ten hoogste 50,000 frank mag overgedragen worden van artikel 71 op artikel 70.</i>)	950,000 *	
72	Toelagen voor het onderwijs van den handenarbeid in de lagere gemeente-, aangenomen of bijzondere ondersteunde scholen voor jongens	20,000 *	
73	Aandeel van den Staat in de wettelijk verplichte verhoogingen van jaarwedde, verleend aan gemeente- of aangenomen onderwijzers, voor het dienstjaar 1908 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren	1,800,000 *	
74	Aandeel van den Staat in de vergoedingen verleend aan de tusschentijlige onderwijzers, die zieke gemeente- of aangenomen onderwijzers vervangen, voor het dienstjaar 1908 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren.	145,000 *	
75	Aandeel van den Staat in de jaarwedden van beschikbaarheid van lagere gemeente- of aangenomen onderwijzers, voor 1907 en uitzonderlijk voor vorige dienstjaren. — Bijzondere toelagen aan de gemeenten die, tot het vervullen van ambten in hare lagere scholen, onderwijzers nemen, die jaarwedden van beschikbaarheid genieten	185,000 *	
76	Aandeel van den Staat in de kosten van het godsdienstonderwijs gegeven door de afgevaardigden van de bedienaars der erediensten aan de leerlingen der lagere gemeentescholen, in geval het onderwijzend personeel weigert zich hiermede te belasten en de parochiale geestelijkheid daartoe niet volstaat.	20,000 *	
77	Gewone jaarlijksche dienst der bewaarscholen. — Gewone jaarlijksche dienst der scholen voor volwassenen. (<i>Worden, desgevallende, toegelaten de overdrachten van artikel 77 op artikel 70, en omgekeerd.</i>)	2,832,000 *	
78	Nationaal Schoolmuseum: personeel; jaarwedden en vergoedingen	9,200 *	
79	Nationaal Schoolmuseum: materieel; bestuurskosten; onderwijskundige tentoonstellingen in België en elders	4,500 *	
80	Schriften het lager onderwijs aanbelangende; abonnementen; inschrijvingen; aankoop van werken voor de boekerijen der normaalscholen en voor de kantonale boekerijen. Kosten van de bibliotheken der kantonale vergaderingen en der kantonale schoolmuseums; aankoop van verzamelingen en toestellen; meubelen; kosten voor het drukken van catalogi; vergoedingen aan de onderwijzers, belast met de bewaring der boekerijen en der wetenschappelijke verzamelingen. Zendingen en reiskosten in het belang van den dienst van het lager onderwijs	55,950 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VII.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
81	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés	275,000	»
82	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge.	100,000	»
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
83	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	153,405	»
84	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres	245,000	»
85	Inspection des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles	10,000	»
86	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	3,000	»

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VII. SCHOONE KUNSTEN. <i>Aanmoedigingen aan de beeldende en graphische kunsten.</i>			
81	Bestellingen en aankopen van werken van levende of sedert niet langer dan tien jaren overleden Belgische en vreemde kunstenaars; toelagen aan de openbare gestichten, aan de gemeenten en aan de provinciën om bij te dragen tot bestelling of aankoop van kunstwerken; gewrochten van muurschildering, met medehulp der gemeenten en der belanghebbende gestichten. Aanmoedigingen voor de plaatsnijkunst en het graveeren van gedenkpenningen, voor uitgaven betreffende de schoone kunsten en de oudheidkunde; toelagen: opgravingen in het belang van kunst en oudheidkunde; inschrijvingen op en aankopen van werken, belangrijk voor kunst of oudheidkunde; aankoop en inbinding van werken voor den bijzonderen dienst van het bestuur van schoone kunsten; kosten van ontvangst, uitpakking en herverpakking, enz., van kunstwerken, tot onderzoek of anderszins gezonden; aandeel van de Administratie van schoone kunsten in de kosten van het wederlandsch verbond van Bern tot bescherming der letterkundige werken en kunstgewrochten; verschillende uitgaven. Toelagen aan kerkefabrieken ten titel van aanmoediging, voor de uitvoering van godsdienstige meubelvoorwerpen van een erkend kunstkarakter. Toelagen en aanmoedigingen aan kunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in den vreemde en in het land, in het belang hunner studiën; zendingen; hulpgekken aan familiën van overleden kunstenaars	275,000	"
82	Algemeene tentoonstellingen van schoone kunsten; deel van tusschenkomst van den Staat in de kosten van aankoop, voor de plaatselijke museums, van naar de tentoonstellingen gezonden kunstgewrochten. Toelagen aan de maatschappijen, ingesteld tot aanmoediging der schoone kunsten, aan de plaatselijke tentoonstellingen, aan de tentoonstellingen ingericht buiten het land in het belang der Belgische School.	100,000	"
<i>Aanmoedigingen ten voordeele van het onderwijs der beeldende en graphische kunsten.</i>			
83	Hooger Instituut en Koninklijke Academie voor schoone kunsten te Antwerpen: begiftiging van den Staat, bestemd, met de toelagen der stad Antwerpen, om de uitgaven te dekken zoowel voor het personeel als voor het materieel en de aankopen voor het museum van oude kunst	155,405	"
84	Academiën en teekenscholen: toelagen, aankoop en kosten van onderhoud van modellen, cerepenningen en boeken	245,000	"
85	Opzicht der academiën en teekenscholen; geschriften en andere werken, bijzonder tot den dienst der academiën en scholen behorende	10,000	"
86	Verbeteringsraad van het onderwijs der teekenkunst	3,000	"

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.		
87	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	17,000 »	
88	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure : pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome	45,500 »	
89	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	20,000 »	
	<i>Musées royaux et musée Wiertz.</i>		
90	Musées royaux de peinture et de sculpture et musée Wiertz. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais de surveillance	61,550 »	
91	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	115,700 »	
92	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais d'étude des collections	129,500 »	
93	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses	95,000 »	
	<i>Monuments publics.</i>		
94	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	46,000 »	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		
95	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	125,000 »	
96	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	200,000 »	2,267,437 »
97	Commission royale des monuments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité.	17,300 »	
98	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication	25,200 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
87	Toelagen aan jonge kunstenaars om ze te ondersteunen in hunne studiën	17,000 .	
88	Groote prijskampen van schilder-, beeld-, bouw- en plaatsrijckunde; pensioenen der bekroonden; kosten betreffende deze prijskampen; werkluizen te Rome	43,500 .	
89	Namaking van kunstvoorwerpen, bestemd voor de internationale ruilingen en kosten rakende deze ruilingen; verschillende uitgaven	20,000 .	
<i>Koninklijke museums en Wiertz-Museum.</i>			
90	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst en Wiertz-Museum. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; kosten van toezicht	61,350 .	
91	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: materieel en aankopen; drukkosten der katalogen: verschillende en onvoorziene kosten. — Wiertz-Museum: materieel; verschillende en onvoorziene kosten	115,700 .	
92	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; studiekosten der verzamelingen	120,500 .	
93	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut: materieel en aankopen. Aanwezigheidspenningen aan de leden der Commissie van toezicht. Kosten van drukken en verkoop van den kataloog. Verschillende uitgaven	95,000 .	
<i>Openbare monumenten.</i>			
94	Gedenkteekens op te richten aan beroemde Belgen; toelagen aan de steden en aan de provinciën; gedenkpenningen ter vereeuwiging van merkwaardige gebeurtenissen.	46,000 .	
<i>Herstelling van monumenten en bewaring van kunstwerken.</i>			
95	Toelagen aan de provinciën, de steden en de gemeenten, welke middelen ontoereikend zijn tot het herstellen der monumenten; toelagen voor de herstelling en het behoud van voorwerpen van kunst en oudheid toebehoorende aan de openbare besturen, aan de kerken, enz; onderhoudswerken aan 's Rijks eigendommen die een uitsluitelijk historisch of artistiek belang opleveren. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen en werken	125,000 .	
96	Toelagen aan de provinciën, de gemeenten en de kerkfabrieken voor herstellingen, die een kunst karakter hebben, aan godsdienstige gebouwen, als monumenten gerangschikt. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen	200,000 .	2,265,457 .
97	Koninklijke Commissie van monumenten. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	17,300 .	
98	Koninklijke Commissie van monumenten: aanwezigheidspenningen der leden; reiskosten van de leden, van den secretaris en van twee teekenaars; boekverzameling, mobilair, verwarming, drukwerk, kantoorkosten, aankoop van instrumenten; verslag van de algemeene vergaderingen; vergoedingen aan de snelschrijvers en kosten van uitgave.	25,200 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
99	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	5,000 *	
100	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500 *	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
101	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique	175,000 *	
102	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel.	90,750 *	
103	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel.	60,000 *	
104	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel	54,052 *	
105	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours. Dépenses diverses . .	181,200 *	
106	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000 *	
107	Part de l'État dans les traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts	2,000 *	
	CHAPITRE VIII.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
108	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse	6,000 *	6,000 *
	TOTAL. fr.		52,288,610 *

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
99	Reis- en verblijfkosten en aanwezigheidspenningen van de drie commissarissen der Koninklijke Academie van België, toegevoegd aan de Koninklijke Commissie van kunsten en monumenten: reis- en verblijfkosten der briefwisselende leden dezer Commissie . . .	5,000 *	
100	Bulletin der Commissiën van kunst en oudheid : opstel, uitgave; verschillende uitgaven.	2,500 *	
<i>Aanmoedigingen voor de toonkunde.</i>			
101	Koninklijk conservatorium van Brussel : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel. — Leergang voor de eerste beginselen der toonkunde	175,000 *	
102	Koninklijk conservatorium van Luik : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel	90,750 *	
103	Koninklijk conservatorium van Gent : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel	60,000 *	
104	Koninklijk Vlaamsch conservatorium van Antwerpen : toelage van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel	54,052 *	
105	Toelagen aan andere muziekscholen dan de koninklijke conservatoriums; toelagen aan de muziekgenootschappen. Aankoop van boeken en van medailles, bestemd voor de bekroonden in de prijskampen en voor de leerlingen der muziekscholen. Studiebeurzen ten voordeele der leerlingen van koninklijke conservatoriums en andere muziekscholen. Toelagen en aanmoedigingen aan toonkunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in de vreemde tot ontwikkeling van hun talent; zendingen; toelagen en inschrijvingen ten voordeele van toonkundige uitgaven of uitvoeringen van muzikale werken; nationale concerten; hulpgelden aan familiën van gestorven kunstenaars. Aanmoediging voor de muzikale tooneelkunde. Uitgave der werken van oude Belgische toonzetters; kosten der groote prijskampen van muzikale toonzetting; jaargelden der bekroonden in deze prijskampen. Verschillende uitgaven	181,200 *	
106	Toezicht der muziekscholen. — Verbeteringsraad der muzikale studiën	11,000 *	
107	Aandeel van den Staat in de jaarwedden van beschikbaarheid der leden van het besturend en onderwijzend personeel der gestichten van gemeente-onderwijs, afhange van de Administratie van Schoone Kunsten	2,000 *	
HOOFDSTUK VIII.			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
108	Onvoorziene uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulpgelden te verleen voor kosten van laatste ziekte en van begravenis aan familiën van overleden ambtenaren en beamten of van gepensioneerde agenten van het Hoofdbestuur welke zich in eenen ongelukkigigen toestand bevinden	6,000 *	6,000 *
TOTAAL . . .fr.		32,288,610 *

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE IX.			
SERVICES DIVERS.			
109	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement des locaux universitaires; matériel et outillage scientifique	456,925 °	
110	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux	20,000 °	
111	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école.	1,000,000 °	1,478,925 *
112	Observatoire royal : perfectionnement de l'outillage scientifique; achèvement de travaux scientifiques; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique	22,000 °	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS. . . . fr.			33,767,535 *

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 7 octobre 1907.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Sciences et des Arts,

BON DESCAMPS.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Aankelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
TWEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK IX.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
109	Hooger onderwijs. — Ophouw, verbetering en meubilering van universiteit's lokalen; materieel en wetenschappelijke uitrusting	436,925 *	} 1,478,925 *
110	Middelbaar onderwijs — Ophouw en meubilering van lokalen	20,000 »	
111	Lager onderwijs. — Ophouw, meubilering, enz., van lokalen voor lagere scholen . . .	1,000,000 *	
112	Koninklijke Sterrewacht: verbetering van de wetenschappelijke uitrusting; voltooiing van wetenschappelijke werkzaamheden; aankoop van aanvullend mobiliair voor den sterrekundigen dienst	22,000 *	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN. . fr.			55,767,535 *

Gczien en goedgekeurd om gehecht te worden van Ons besluit
van 7 October 1907.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Wetenschappen en Kunsten,
B^{on} DESCAMPS.

De Minister van Financiën,
JUL. LIEBAERT.

(49)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS

pour l'exercice 1908

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																							
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																																									
CHAPITRE I^{er}.																																																																									
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																									
1	,	Traitement du Ministre																																																																							
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service 512,940																																																																							
			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">NOMBRE actuel d'agents. (1^{er} juill. 1907.)</th> <th style="text-align: center;">TRAITEMENTS annuels. (1^{er} juillet 1907.)</th> <th style="text-align: center;">DÉPENSES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">9,000, 10,000 et 12,000</td> <td style="text-align: center;">40,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">7,000 et 9,600</td> <td style="text-align: center;">57,900</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 6,500</td> <td style="text-align: center;">47,500</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">4,200 à 5,500</td> <td style="text-align: center;">48,500</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">6,000</td> <td style="text-align: center;">6,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,500</td> <td style="text-align: center;">5,500</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">17</td> <td style="text-align: center;">5,200 à 5,280</td> <td style="text-align: center;">65,560</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">14</td> <td style="text-align: center;">2,200 à 5,200</td> <td style="text-align: center;">57,400</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">2,200 à 3,200</td> <td style="text-align: center;">28,750</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 3,200</td> <td style="text-align: center;">18,200</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">1,700 à 2,000</td> <td style="text-align: center;">5,500</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,500</td> <td style="text-align: center;">1,500</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2,550 à 2,800</td> <td style="text-align: center;">5,350</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 2,300</td> <td style="text-align: center;">13,300</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">1,500 à 1,600</td> <td style="text-align: center;">4,600</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,400</td> <td style="text-align: center;">5,800</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,500</td> <td style="text-align: center;">10,500</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">800</td> <td style="text-align: center;">3,200</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">22</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,900</td> <td style="text-align: center;">29,900</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">16,820</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">63,180</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: center;">512,940</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE actuel d'agents. (1 ^{er} juill. 1907.)	TRAITEMENTS annuels. (1 ^{er} juillet 1907.)	DÉPENSES.	4	9,000, 10,000 et 12,000	40,000	7	7,000 et 9,600	57,900	8	5,500 à 6,500	47,500	10	4,200 à 5,500	48,500	1	6,000	6,000	1	5,500	5,500	17	5,200 à 5,280	65,560	14	2,200 à 5,200	57,400	10	2,200 à 3,200	28,750	9	1,800 à 3,200	18,200	3	1,700 à 2,000	5,500	1	1,500	1,500	2	2,550 à 2,800	5,350	6	2,000 à 2,300	13,300	3	1,500 à 1,600	4,600	3	1,400 à 2,400	5,800	8	1,200 à 1,500	10,500	4	800	3,200	22	1,200 à 1,900	29,900	"	"	16,820	"	"	63,180			512,940	
NOMBRE actuel d'agents. (1 ^{er} juill. 1907.)	TRAITEMENTS annuels. (1 ^{er} juillet 1907.)	DÉPENSES.																																																																							
4	9,000, 10,000 et 12,000	40,000																																																																							
7	7,000 et 9,600	57,900																																																																							
8	5,500 à 6,500	47,500																																																																							
10	4,200 à 5,500	48,500																																																																							
1	6,000	6,000																																																																							
1	5,500	5,500																																																																							
17	5,200 à 5,280	65,560																																																																							
14	2,200 à 5,200	57,400																																																																							
10	2,200 à 3,200	28,750																																																																							
9	1,800 à 3,200	18,200																																																																							
3	1,700 à 2,000	5,500																																																																							
1	1,500	1,500																																																																							
2	2,550 à 2,800	5,350																																																																							
6	2,000 à 2,300	13,300																																																																							
3	1,500 à 1,600	4,600																																																																							
3	1,400 à 2,400	5,800																																																																							
8	1,200 à 1,500	10,500																																																																							
4	800	3,200																																																																							
22	1,200 à 1,900	29,900																																																																							
"	"	16,820																																																																							
"	"	63,180																																																																							
		512,940																																																																							
2		Directeurs généraux Directeurs Chefs de division Chefs de bureau Bibliothécaire Économe des bureaux Sous-chefs de bureau Rédacteurs Commis de 1 ^{re} classe Id. de 2 ^e id. Dactylographes Expéditionnaire Huissiers de 1 ^{re} classe Id. de 2 ^e — Id. de 3 ^e — Expéditeurs Garçons de bureau Nettoyeuses Agents temporaires Indemnités diverses Augmentations de traitements Nominations, promo- tions (1907-1908)																																																																							
	b.	Traitements de disponibilité 2,400																																																																							
A REPORTER. . . fr.																																																																									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
21,000	21,000	.	.	.		
499,540	471,500	27,840	.	.	.	
520,540	492,500	27,840	.	.	.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . fr.
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, menues dépenses 26,000 »
	b.	Frais du <i>Bulletin du Ministère</i> 2,000 »
4	»	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque
5	»	Frais de route et de séjour; missions
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} . . . fr.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées, et prenant cours en 1908 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Credit non limitatif</i>).
7	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 3 de la loi du 16 mai 1876) 15,000 »
	b.	Intervention de l'État dans le payement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1908 155,000 »
8	»	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constituées en sociétés mutualistes reconnues.
9	»	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'Instruction publique des parts de pensions payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867)
10	»	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leur famille, dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minimale
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
520,540	492,500	27,840	»	»	»	
28,000	28,000	»	»	»	»	
7,000	5,000	2,000	»	7,926 80	7,073 20	
6,000	5,000	1,000	»	»	»	
561,540	550,500	50,840	»	7,926 80	7,073 20	
AUGMENTATION. . fr.		30,840 »				
109,200	109,200	»	»	110,000 »	99,990 01	
170,000	176,000	»	6,000	180,000 »	168,028 02	
20,000	20,000	»	»	20,000 »	20,000 »	
797	797	»	»	797 »	797 »	
63,600	63,600	»	»	80,000 »	79,899 66	
565,597	574,597	»	6,000	590,797 »	568,714 69	
DIMINUTION. . fr.		6,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																	
CHAPITRE III.																																			
SCIENCES ET LETTRES.																																			
	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale 45,000 »																																	
	b.	Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés 4,500 »																																	
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques 45,000 »																																	
	d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 30 avril 1895; frais des jurys 15,000 »																																	
	e.	Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires 50,000 »																																	
11	f.	Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887 2,400 »																																	
	g.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) 44,000 »																																	
	h.	Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> 25,000 »																																	
	i.	Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> 12,200 »																																	
	j.	Office international de bibliographie: rédaction et administration 50,000 »																																	
	k.	Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise) 7,000 »																																	
	l.	Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples, au laboratoire de Léopoldville et à la station physiologique de Naples 15,750 »																																	
	m.	Part contributive de la Belgique dans les frais du Bureau central des recherches sismologiques, à Strasbourg. 1,000 »																																	
	n.	Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires; impressions et dépenses diverses pour le service spécial de l'Administration des Sciences et des Lettres 2,000 »																																	
12		» Institut historique belge de Rome.																																	
	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique: traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité 28,450 »																																	
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire perpétuel.</td> <td>1</td> <td>9,600</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau</td> <td>1</td> <td>4,800</td> </tr> <tr> <td>Sous-chef de bureau.</td> <td>1</td> <td>4,400</td> </tr> <tr> <td>Huissiers</td> <td>2</td> <td>2,400</td> </tr> <tr> <td>Concierge</td> <td>1</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>Messager</td> <td>1</td> <td>1,200</td> </tr> <tr> <td>Indemnités pour travaux extraordinaires</td> <td></td> <td>1,450</td> </tr> <tr> <td>Augmentations de traitements, promotions, etc.</td> <td></td> <td>1,400</td> </tr> <tr> <td>Traitements de disponibilité</td> <td></td> <td>.</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">28,450</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Secrétaire perpétuel.	1	9,600	Chef de bureau	1	4,800	Sous-chef de bureau.	1	4,400	Huissiers	2	2,400	Concierge	1	1,600	Messager	1	1,200	Indemnités pour travaux extraordinaires		1,450	Augmentations de traitements, promotions, etc.		1,400	Traitements de disponibilité			28,450
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																																	
Secrétaire perpétuel.	1	9,600																																	
Chef de bureau	1	4,800																																	
Sous-chef de bureau.	1	4,400																																	
Huissiers	2	2,400																																	
Concierge	1	1,600																																	
Messager	1	1,200																																	
Indemnités pour travaux extraordinaires		1,450																																	
Augmentations de traitements, promotions, etc.		1,400																																	
Traitements de disponibilité																																	
		28,450																																	
13	b.	Jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyn 21,000 »																																	
	c.	Frais d'impression; prix des concours 50,275 »																																	
	d.	Chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers 5,997 »																																	
	e.	Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. 25,000 »																																	
	f.	Publication d'une <i>Biographie nationale</i> 8,000 »																																	
A REPORTER. fr.																																			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
292,850	276,850	16,000	»	244,900	219,868 04	a) Concours quinquennal de littérature française et concours décennal des sciences philosophiques.
25,000	22,000	3,000	»	17,000	16,997 92	
118,700	120,300	»	1,600	121,800 50	117,298 21	
456,550	449,150	19,000	1,600	385,700 80	354,164 17	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																													
			REPORT. fr.																																																																																												
	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité.	8,000 »																																																																																												
14			<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black;">8,000</td> </tr> </tbody> </table>			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	1	5,000	1	2,000	1	1,000		»	8,000																																																																															
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																																																																																														
1	5,000																																																																																														
1	2,000																																																																																														
1	1,000																																																																																														
	»																																																																																														
8,000																																																																																															
	b.	Jetons de présence	7,000 »																																																																																												
	c.	Frais d'impression; prix des concours	16,670 »																																																																																												
	d.	Chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers	730 »																																																																																												
	e.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande	5,000 »																																																																																												
15	»	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité (Y compris une somme de 11,268 francs en charge temporaire.)																																																																																													
			<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>7,500</td> <td>7,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>7,500</td> <td>7,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>7,000</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>2,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,600</td> <td>6,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,600</td> <td>6,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>4,800</td> <td>4,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>4,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>3,200</td> <td>9,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>4,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,600</td> <td>3,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,300</td> <td>3,300</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>2,600 à 3,000</td> <td>15,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,200</td> <td>2,200</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>1,200 à 1,400</td> <td>11,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,400</td> <td>1,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,800</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200</td> <td>1,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1,300</td> <td>2,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Traitements de disponibilité</td> <td>1,400</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Indemnités aux stagiaires</td> <td>8,300</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Frais de suppléance.</td> <td>11,268</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Nominations, promotions, etc.</td> <td>6,025</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black;"></td> <td style="border-top: 1px solid black;">142,493</td> </tr> </tbody> </table>			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	1	7,500	7,500	1	7,500	7,500	1	7,000	7,000	»	2,000	2,000	1	6,600	6,600	1	6,600	6,600	1	6,000	6,000	1	5,000	5,000	1	4,800	4,800	1	4,000	4,000	3	3,200	9,600	1	4,000	4,000	1	3,600	3,600	1	3,300	3,300	5	2,600 à 3,000	15,800	1	2,200	2,200	9	1,200 à 1,400	11,800	1	1,400	1,400	1	1,800	1,800	1	1,600	1,600	1	1,200	1,200	1	800	800	2	1,300	2,600	1	800	800		Traitements de disponibilité	1,400		Indemnités aux stagiaires	8,300		Frais de suppléance.	11,268		Nominations, promotions, etc.	6,025			142,493
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																																													
1	7,500	7,500																																																																																													
1	7,500	7,500																																																																																													
1	7,000	7,000																																																																																													
»	2,000	2,000																																																																																													
1	6,600	6,600																																																																																													
1	6,600	6,600																																																																																													
1	6,000	6,000																																																																																													
1	5,000	5,000																																																																																													
1	4,800	4,800																																																																																													
1	4,000	4,000																																																																																													
3	3,200	9,600																																																																																													
1	4,000	4,000																																																																																													
1	3,600	3,600																																																																																													
1	3,300	3,300																																																																																													
5	2,600 à 3,000	15,800																																																																																													
1	2,200	2,200																																																																																													
9	1,200 à 1,400	11,800																																																																																													
1	1,400	1,400																																																																																													
1	1,800	1,800																																																																																													
1	1,600	1,600																																																																																													
1	1,200	1,200																																																																																													
1	800	800																																																																																													
2	1,300	2,600																																																																																													
1	800	800																																																																																													
	Traitements de disponibilité	1,400																																																																																													
	Indemnités aux stagiaires	8,300																																																																																													
	Frais de suppléance.	11,268																																																																																													
	Nominations, promotions, etc.	6,025																																																																																													
		142,493																																																																																													
16	»	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions																																																																																													
			A REPORTER. fr.																																																																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
456,530	419,150	19,000	4,600	585,700 50	354,164 17	
37,400	37,400	»	»	32,400	31,900 »	
142,493	128,200	17,293	»	123,753	119,625 »	
94,900	97,900	»	3,000	88,870	87,166 82	
711,343	679,650	36,293	4,600	628,703 50	592,855 99	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.																																																																							
17	»	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général .	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1023 595 1098 645">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1118 607 1235 636">TRAITEMENTS.</th> <th data-bbox="1262 595 1369 645">MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>8,000</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>7,200</td> <td>7,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>5,500</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>5,000</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>4,500</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>4,100</td> <td>4,100</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>3,700</td> <td>7,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,400</td> <td>3,400</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>3,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>2,600</td> <td>7,800</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>2,200</td> <td>11,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,400</td> <td>2,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>1,600 à 1,080</td> <td>20,880</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>1,200 à 1,400</td> <td>6,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>13,120</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>137,700</td> </tr> </tbody> </table>			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	1	8,000	8,000	1	7,200	7,200	1	6,000	6,000	1	5,500	5,500	2	5,000	10,000	1	4,500	4,500	1	4,100	4,100	2	3,700	7,400	1	3,400	3,400	5	3,000	9,000	5	2,600	7,800	5	2,200	11,000	1	2,400	2,400	1	1,600	1,600	1	2,000	2,000	12	1,600 à 1,080	20,880	5	1,200 à 1,400	6,500	1	800	800	»	»	4,500	»	»	2,000	»	»	13,120			137,700
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																								
1	8,000	8,000																																																																								
1	7,200	7,200																																																																								
1	6,000	6,000																																																																								
1	5,500	5,500																																																																								
2	5,000	10,000																																																																								
1	4,500	4,500																																																																								
1	4,100	4,100																																																																								
2	3,700	7,400																																																																								
1	3,400	3,400																																																																								
5	3,000	9,000																																																																								
5	2,600	7,800																																																																								
5	2,200	11,000																																																																								
1	2,400	2,400																																																																								
1	1,600	1,600																																																																								
1	2,000	2,000																																																																								
12	1,600 à 1,080	20,880																																																																								
5	1,200 à 1,400	6,500																																																																								
1	800	800																																																																								
»	»	4,500																																																																								
»	»	2,000																																																																								
»	»	13,120																																																																								
		137,700																																																																								
18	»	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (Y compris une somme de 4,500 francs en charge temporaire) .																																																																								
19	»	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité .	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1023 1357 1098 1406">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1118 1368 1235 1397">TRAITEMENTS.</th> <th data-bbox="1262 1357 1369 1406">MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>9,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>7,200</td> <td>7,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,600</td> <td>6,600</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>6,000</td> <td>12,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>5,500</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>4,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,500</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>2,000 à 2,640</td> <td>14,520</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>22</td> <td>1,200 à 1,920</td> <td>30,860</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1,500 et 1,400</td> <td>2,700</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>14,220</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>117,100</td> </tr> </tbody> </table>			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	1	9,000	9,000	1	7,200	7,200	1	6,600	6,600	2	6,000	12,000	1	5,500	5,500	1	5,000	5,000	1	4,000	4,000	1	2,000	2,000	1	1,500	1,500	6	2,000 à 2,640	14,520	1	1,600	1,600	22	1,200 à 1,920	30,860	2	1,500 et 1,400	2,700	»	»	14,220	»	»	»			117,100																		
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																								
1	9,000	9,000																																																																								
1	7,200	7,200																																																																								
1	6,600	6,600																																																																								
2	6,000	12,000																																																																								
1	5,500	5,500																																																																								
1	5,000	5,000																																																																								
1	4,000	4,000																																																																								
1	2,000	2,000																																																																								
1	1,500	1,500																																																																								
6	2,000 à 2,640	14,520																																																																								
1	1,600	1,600																																																																								
22	1,200 à 1,920	30,860																																																																								
2	1,500 et 1,400	2,700																																																																								
»	»	14,220																																																																								
»	»	»																																																																								
		117,100																																																																								
20	»	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.) .																																																																								
»	»	Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer. (Charge temporaire.) (Pour mémoire.) .																																																																								
			A REPORTER. . . fr.																																																																							

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
711,343	679,650	36,293	4,600	628,705 50	592,855 99	
137,700	127,800	9,900	»	127,800 »	123,676 60	
475,600	432,300	43,300	»	117,600 »	115,215 90	
117,100	117,100	»	»	117,100 »	105,097 15	
70,450	80,450	»	10,000	69,450 »	94,449 85	
»	»	»	»	18,000 »	17,999 09	
1,212,193	1,137,300	89,493	14,600	1,078,653 50	1,047,204 56	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																											
				REPORT. . . fr.																																																									
21	»	Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité																																																											
			<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1039 612 1120 669">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1136 623 1258 646">TRAITEMENTS.</th> <th data-bbox="1282 612 1388 669">MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>7,000</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>6,000</td> <td>12,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>5,500</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>4,500</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>4,100</td> <td>12,500</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>3,400</td> <td>10,200</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2,600</td> <td>5,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,000</td> <td>3,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,800</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200</td> <td>1,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,800</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1,700</td> <td>3,400</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>1,600</td> <td>6,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>650</td> <td>650</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>"</td> <td>2,850</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>"</td> <td>7,800</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">90,600</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	1	7,000	7,000	2	6,000	12,000	1	5,500	5,500	1	5,000	5,000	1	4,500	4,500	5	4,100	12,500	3	3,400	10,200	2	2,600	5,200	1	3,000	3,000	1	1,800	1,800	1	1,200	1,200	1	1,800	1,800	2	1,700	3,400	4	1,600	6,400	1	650	650	"	"	2,850	"	"	7,800			90,600	
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																											
1	7,000	7,000																																																											
2	6,000	12,000																																																											
1	5,500	5,500																																																											
1	5,000	5,000																																																											
1	4,500	4,500																																																											
5	4,100	12,500																																																											
3	3,400	10,200																																																											
2	2,600	5,200																																																											
1	3,000	3,000																																																											
1	1,800	1,800																																																											
1	1,200	1,200																																																											
1	1,800	1,800																																																											
2	1,700	3,400																																																											
4	1,600	6,400																																																											
1	650	650																																																											
"	"	2,850																																																											
"	"	7,800																																																											
		90,600																																																											
22	»	Archives générales du Royaume à Bruxelles : matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique																																																											
23	»	Archives de l'Etat dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité																																																											
		<i>Anvers</i>	1 conservateur fr. 4,200	<i>Hasselt</i>	1 conservateur fr. 4,600																																																								
			1 — adjoint 3,200		1 concierge 1,100																																																								
			1 concierge 1,100		5,700																																																								
			8,500	<i>Liège</i>	1 conservateur 5,500																																																								
					1 — adjoint 3,200																																																								
		<i>Arlon</i>	1 conservateur 3,000		2 employés à 2,200 francs 4,400																																																								
					1 garçon de bureau 1,500																																																								
		<i>Bruges</i>	1 conservateur 4,500		1 concierge 500																																																								
			1 — adjoint 3,200		15,100																																																								
			1 employé 3,300	<i>Mons</i>	1 conservateur 5,500																																																								
			1 concierge 700		1 — adjoint 3,200																																																								
			11,700		1 employé 2,600																																																								
					1 — à 2,200 francs 2,200																																																								
		<i>Gand</i>	1 conservateur 6,050		1 garçon de bureau 1,400																																																								
			1 — adjoint 4,400		14,900																																																								
			2 employés à 3,000 francs 6,000	<i>Namur</i>	1 conservateur 4,200																																																								
			1 concierge 1,600		1 — adjoint 3,200																																																								
			18,650		1 garçon de bureau 1,600																																																								
					9,000																																																								
		Nominations, promotions, etc (1908)			3,100																																																								
		Traitements de disponibilité			"																																																								
					A REPORTER. . . fr.																																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,212,195	1,157,500	89,493	14,600	1,078,653 50	1,047,294 56	
90,600	90,600	.	.	90,600 »	89,299 97	
10,200	10,200	»	»	10,200 »	10,200 »	
89,050	92,300	»	5,250	92,300 »	91,032 93	
1,402,043	1,550,400	89,493	17,850	1,271,753 50	1,237,827 46	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,402,043	1,350,400	89,493	17,850	1,271,753 50	1,237,827 41	
24,700	24,700	»	»	24,700 »	24,538 09	
17,900	16,500	1,400	»	15,500 »	15,500 »	
1,444,643	1,371,600	90,893	17,850	1,311,753 50	1,277,465 55	
AUGMENTATION. . fr.		73,043				
1,000	1,000	»	»	1,000 »	1,000 »	
2,000	2,000	»	»	2,000 »	1,792 05	
1,895,680	1,870,250	25,430	»	1,740,182 50	1,687,620 54	
665,535	620,900	44,635	»	615,552 10	616,950 19	
122,000	122,000	»	»	115,200 »	108,191 45	
60,000	60,000	»	»	60,420 »	61,584 40	
5,000	5,000	»	»	5,000 »	4,823 20	
9,500	9,500	»	»	11,775 40	9,050 80	
1,000	1,000	»	»	1,550 »	1,429 85	
5,600	5,600	»	»	5,600 »	5,212 50	
1,500	1,400	100 »	»	1,400 »	1,400 »	
2,768,815	2,698,630	70,185 »	»	2,550,478 »	2,408,814 78	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report . . . fr.
37	»	Frais du concours universitaire : impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités
38	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions
39	»	Frais de publication du dix-neuvième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'Etat
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
		CHAPITRE V.
		ENSEIGNEMENT MOYEN.
40	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire et du bibliothécaire
41	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. Frais de la Commission de réforme de l'enseignement moyen. (<i>Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.</i>)
42	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique; contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'Etat : traitements du personnel, indemnités
43	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'Enseignement primaire); contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'Etat : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau
		Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :
	a.	Pour garçons, à Nivelles et à Gand 52,550 »
44	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège 52,550 »
	c.	Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'École normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement 2,900 »
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,768,815	2,698,650	70,185	»	2,559,478	2,498,814 78	
18,000	12,000	6,000	»	17,000	19,804 90	
21,000	21,000	»	»	21,000	20,855 »	
2,500	»	2,500	»	»	2,494 05	
2,810,315	2,731,650	78,685	»	2,597,478	2,541,968 75	
AUGMENTATION. . fr.		78,685 »				
2,000	2,000	»	»	2,000	1,700 »	
12,920	6,920	6,000	»	2,920	2,919 10	
65,900	63,900	2,000	»	59,700	58,299 98	
20,000	20,000	»	»	19,500	17,668 60	
108,000	108,000	»	»	108,000	84,798 05	
208,820	200,820	8,000	»	192,120	165,385 75	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
208,820	200,820	8,000	»	192,120	165,385 75	
11,000	13,000	»	2,000	11,000	10,360 69	
65,000	55,000	10,000	»	56,690 10	55,624 10	
4,000	3,500	500	»	3,458 35	3,617 67	
4,000	4,000	»	»	4,000	3,677 20	
4,256,530	4,166,832	89,698	»	4,068,832	3,998,773 78	
4,549,170	4,443,152	108,018	2,000	4,358,100 45	4,237,439 17	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,549,170	4,443,152	108,018	2,000	4,536,100 45	4,237,439 17	
34,500	34,300	»	»	34,500 »	32,250 »	
178,908	178,908	»	»	180,908 »	177,926 22	
43,900	43,900	»	»	41,900 »	39,977 79	
28,500	28,500	»	»	28,300 »	28,485 38	
2,000	2,000	»	»	2,000 »	2,000 »	
95,000	95,000	»	»	95,000 »	84,741 01	
20,000	20,000	»	»	14,129 »	14,162 41	
»	5,500	»	5,500	»	»	
1,300	»	1,300	»	»	»	
4,953,278	4,851,460	109,518	7,500	4,733,037 45	4,616,981 98	
AUGMENTATION . . fr.		101,818 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																																																															
CHAPITRE VI.																																																																	
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.																																																																	
58	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire																																																															
59	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers																																																															
60	»	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité.																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 5%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 5%;">CLASSE.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT par an.</th> <th style="width: 10%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 25%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs des écoles normales.</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">7,000</td> <td style="text-align: center;">14,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspectrice des écoles normales</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">2,000</td> <td style="text-align: center;">2,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Vérificateur des économats</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">6,000</td> <td style="text-align: center;">6,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs principaux</td> <td style="text-align: center;">18</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">5,000 à 7,500</td> <td style="text-align: center;">100,400</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs cantonaux</td> <td style="text-align: center;">85</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 4,950</td> <td style="text-align: center;">305,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Agent contrôleur des projets de constructions scolaires</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">2,000</td> <td style="text-align: center;">2,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilité</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">2,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Augmentations de traitement</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">4,100</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td style="text-align: center; border-top: 1px solid black;">445,500</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteurs des écoles normales.	2	»	7,000	14,000		Inspectrice des écoles normales	1	»	2,000	2,000		Vérificateur des économats	1	»	6,000	6,000		Inspecteurs principaux	18	»	5,000 à 7,500	100,400		Inspecteurs cantonaux	85	»	3,500 à 4,950	305,500		Agent contrôleur des projets de constructions scolaires	1	»	2,000	2,000		Disponibilité	»	»	»	2,500		Augmentations de traitement	»	»	»	4,100						445,500	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																												
Inspecteurs des écoles normales.	2	»	7,000	14,000																																																													
Inspectrice des écoles normales	1	»	2,000	2,000																																																													
Vérificateur des économats	1	»	6,000	6,000																																																													
Inspecteurs principaux	18	»	5,000 à 7,500	100,400																																																													
Inspecteurs cantonaux	85	»	3,500 à 4,950	305,500																																																													
Agent contrôleur des projets de constructions scolaires	1	»	2,000	2,000																																																													
Disponibilité	»	»	»	2,500																																																													
Augmentations de traitement	»	»	»	4,100																																																													
				445,500																																																													
	a.	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales				8,200 »																																																											
	b.	Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :																																																															
		1° Aux inspecteurs principaux				43,000 »																																																											
		2° Aux inspecteurs cantonaux				120,000 »																																																											
		3° Aux inspectrices déléguées				28,000 »																																																											
	c.	Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux				3,600 »																																																											
	d.	Frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires				2,000 »																																																											
	e.	Fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire				4,500 »																																																											
61																																																																	
	a.	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires				120,300 »																																																											
	b.	Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite				800 »																																																											
62																																																																	
A REPORTER. fr.																																																																	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
4,500	4,500	»	»	4,500	4,492 31	
456,500	456,500	»	»	456,500	426,449 30	
206,300	206,300	»	»	206,300	203,097 16	
121,100	121,100	»	»	120,500	110,400 »	
770,400	770,400	»	»	769,800	746,438 97	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																														
		REPORT. . . . fr.																																																																																																														
	a.	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État . . . 611,650 »																																																																																																														
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>CLASSE.</th> <th>TRAITEMENT par an (taux prévu par l'arrêté royal du 1^{er} juill. 1908).</th> <th>INDEMNITÉS du chef de logement et de cours tenues par les agents en dehors de leurs attributions</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> <th>Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="7">Écoles normales d'instituteurs :</td> </tr> <tr> <td>Directeurs</td> <td>7</td> <td>»</td> <td>de 4,000 à 5,400</td> <td>2,700</td> <td>37,078</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Économes</td> <td>7</td> <td>»</td> <td>» 2,200 » 5,400</td> <td>5,560</td> <td>21,560</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td>81</td> <td>»</td> <td>» 2,400 » 4,400</td> <td>»</td> <td>205,250</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Surveillants</td> <td>21</td> <td>»</td> <td>» 1,400 » 2,500</td> <td>5,100</td> <td>58,750</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gens de service</td> <td>15</td> <td>»</td> <td>» 900 » 1,400</td> <td>»</td> <td>16,700</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="7">Écoles normales d'institutrices :</td> </tr> <tr> <td>Directrices</td> <td>6</td> <td>»</td> <td>de 5,400 à 4,400</td> <td>1,000</td> <td>25,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Économes</td> <td>6</td> <td>»</td> <td>» 1,800 » 3,000</td> <td>1,500</td> <td>14,250</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Régentes et professeurs</td> <td>66</td> <td>»</td> <td>» 2,400 » 4,000</td> <td>»</td> <td>190,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Maitresses d'études</td> <td>20</td> <td>»</td> <td>» 1,200 » 2,100</td> <td>2,870</td> <td>57,470</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gens de service</td> <td>10</td> <td>»</td> <td>» 900 » 1,400</td> <td>»</td> <td>11,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="5">Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires</td> <td>601,758 9,892</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="5" style="text-align: right;">TOTAL</td> <td>611,650</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an (taux prévu par l'arrêté royal du 1 ^{er} juill. 1908).	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours tenues par les agents en dehors de leurs attributions	MONTANT de la dépense.	Observations.	Écoles normales d'instituteurs :							Directeurs	7	»	de 4,000 à 5,400	2,700	37,078		Économes	7	»	» 2,200 » 5,400	5,560	21,560		Professeurs	81	»	» 2,400 » 4,400	»	205,250		Surveillants	21	»	» 1,400 » 2,500	5,100	58,750		Gens de service	15	»	» 900 » 1,400	»	16,700		Écoles normales d'institutrices :							Directrices	6	»	de 5,400 à 4,400	1,000	25,800		Économes	6	»	» 1,800 » 3,000	1,500	14,250		Régentes et professeurs	66	»	» 2,400 » 4,000	»	190,600		Maitresses d'études	20	»	» 1,200 » 2,100	2,870	57,470		Gens de service	10	»	» 900 » 1,400	»	11,500		Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires					601,758 9,892		TOTAL					611,650	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an (taux prévu par l'arrêté royal du 1 ^{er} juill. 1908).	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours tenues par les agents en dehors de leurs attributions	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																																																																										
Écoles normales d'instituteurs :																																																																																																																
Directeurs	7	»	de 4,000 à 5,400	2,700	37,078																																																																																																											
Économes	7	»	» 2,200 » 5,400	5,560	21,560																																																																																																											
Professeurs	81	»	» 2,400 » 4,400	»	205,250																																																																																																											
Surveillants	21	»	» 1,400 » 2,500	5,100	58,750																																																																																																											
Gens de service	15	»	» 900 » 1,400	»	16,700																																																																																																											
Écoles normales d'institutrices :																																																																																																																
Directrices	6	»	de 5,400 à 4,400	1,000	25,800																																																																																																											
Économes	6	»	» 1,800 » 3,000	1,500	14,250																																																																																																											
Régentes et professeurs	66	»	» 2,400 » 4,000	»	190,600																																																																																																											
Maitresses d'études	20	»	» 1,200 » 2,100	2,870	57,470																																																																																																											
Gens de service	10	»	» 900 » 1,400	»	11,500																																																																																																											
Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires					601,758 9,892																																																																																																											
TOTAL					611,650																																																																																																											
	b.	Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements nor- maux de l'État 50,000 »																																																																																																														
	c.	Cours normaux temporaires et conférences d'initiation : 1° pour le personnel de l'inspection et pour celui des écoles normales primaires; 2° pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales, des écoles adoptées et des écoles privées subsidiées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours et confé- rences ou appelées à y assister. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers 29,500 »																																																																																																														
	d.	Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application 170,000 »																																																																																																														
64	»	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895). Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des cours frœbeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne.																																																																																																														
65	»	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Admi- nistration de l'Enseignement primaire																																																																																																														
66	»	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État																																																																																																														
67	»	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsides aux écoles normales agréées																																																																																																														
68	a.	Frais des conférences des instituteurs 157,000 »																																																																																																														
	b.	Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs con- currents; frais du jury; frais divers 50,000 »																																																																																																														
A REPORTER.						fr.																																																																																																										

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
770,400	770,400	»	»	769,600	» 746,458 97	
861,180	851,650	9,500	»	856,650	» 827,569 25	
25,000	25,000	»	»	22,200	» 20,456 57	
6,000	6,000	»	»	6,000	» 6,046 57	
78,000	78,000	»	»	80,800	» 77,071 94	
300,000	300,000	»	»	300,000	» 299,270 60	
207,000	207,000	»	»	187,000	» 179,960 25	
2,247,550	2,238,050	9,500	»	2,202,250	» 2,156,794 15	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
69	»	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types.
70	»	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 5 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.
71	»	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895 : 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné (<i>Une somme de 50,000 francs au maximum pourra être transférée de l'article 74 à l'article 70.</i>)
72	»	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons
73	»	Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1908 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs
74	»	Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs communaux ou adoptés, malades, pour l'exercice 1908 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs
75	»	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux ou adoptés pour 1908 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité
76	»	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux donné par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial.
77	»	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (<i>Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 77 à l'article 70 et vice versa.</i>)
78	»	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités
79	»	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger
	a.	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales 25,000 »
80	b.	Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques 25,700 »
	c.	Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire 7,250 »
»	»	Vingt et unième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1903, 1904 et 1905); achat et envoi d'exemplaires; frais de reliure. (<i>Pour mémoire.</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,247,550	2,258,050	9,500	»	2,202,250	2,158,794 15	
100,000	100,000	»	»	100,000	99,975 77	
11,515,000	11,257,000	258,000	»	11,005,000	10,753,709 »	
950,000	950,000	»	»	908,000	897,463 »	
20,000	20,000	»	»	20,000	14,945 »	
1,800,000	1,750,000	50,000	»	1,435,000	856,687 88	
145,000	115,000	30,000	»	145,000	134,961 23	
185,000	185,000	»	»	161,000	179,403 02	
20,000	20,000	»	»	6,800	5,661 04	
2,832,000	2,697,000	135,000	»	2,562,000	2,566,862 »	
9,200	9,200	»	»	8,000	9,200 »	
4,500	4,500	»	»	5,500	4,299 25	
55,950	55,950	»	»	59,250	59,205 21	
»	9,500	»	9,500	»	»	
19 884,000	19,411,000	482,500	9,500	18,597,800	17,499,166 55	
AUGMENTATION . . fr.		475,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
81	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 235,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés 9,000 »
82	•	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
83	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien
84	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres
85	•	Inspection des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles
86	•	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin
87	•	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études
88	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome 23,500 »
89	•	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses
A REPORTER. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	275,000	»	»	290,120 50	292,999 99	
100,000	140,000	»	40,000	100,000	68,445 35	
155,405	155,405	»	»	155,405	153,405	»
245,000	245,000	»	»	245,000	244,930 78	
10,000	10,000	»	»	10,000	19,345 90	
3,000	3,000	»	»	3,000	»	
17,000	17,000	»	»	17,000	17,000	»
43,500	43,500	»	»	43,500	50,653 72	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,991 79	
866,905	906,905	»	40,000	882,025 30	846,772 83	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>
90	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. fr. 56,850 »
	b.	Musée Wiertz : personnel et frais de surveillance. 4,500 »
91	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus fr. 111,750 »
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus 3,950 »
92	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections
93	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses
		<i>Monuments publics.</i>
94	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>
95	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 113,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux 12,000 »
96	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations
97	»	Commission royale des monuments : personnel
98	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres fr. 6,200 »
	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 16,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication. 2,500 »
99	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission.
100	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses . .
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
866,905	906,905	»	40,000	882,025 50	846,772 55	
61,350	61,580	»	»	61,350 »	59,592 42	
115,700	115,700	»	»	115,700 »	115,700 »	
129,500	129,500	»	»	127,000 »	99,945 80	
95,000	95,000	»	»	97,500 »	112,499 85	
46,000	46,000	»	»	46,000 »	46,000 »	
125,000	125,000	»	»	125,000 »	125,000 »	
200,000	200,000	»	»	241,519 50	247,000 »	
17,500	17,300	»	»	17,300 »	16,699 92	
25,200	25,200	»	»	25,200 »	18,516 80	
5,000	5,000	»	»	5,505 50	7,976 50	
2,500	2,500	»	»	2,500 »	2,256 14	
1,689,455	1,729,455	»	40,000	1,746,598 30	1,897,759 44	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉR. des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
101	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique
102	»	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel
103	»	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel
104	»	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses fr. 88,055 »
105	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique 15,000 »
	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses 80,145 »
	a.	Inspection des écoles de musique. fr. 9,000 »
106	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales. 2,000 »
107	»	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 3 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
		CHAPITRE VIII.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
108	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE VIII fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
1,689,435	1,729,435	»	40,000	1,746,398 30	1,697,739 44	
175,000	175,000	»	»	175,000	175,000	»
90,750	90,750	»	»	90,750	90,750	»
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000	»
54,052	54,052	»	»	54,052	54,052	»
181,200	195,200	»	12,000	175,000	178,949 19	
11,000	11,000	»	»	11,000	9,873 56	
2,000	2,000	»	»	2,000	210	»
2,263,437	2,315,437	»	52,000	2,314,180 30	2,266,554 19	
DIMINUTION. . fr.		52,000				
6,000	6,000	»	»	»	»	
6,000	6,000	»	»	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IX.		
SERVICES DIVERS.		
109	»	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement des locaux universitaires; matériel et outillage scientifique
110	»	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux.
111	»	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école
	»	» Subside à la Commission chargée de mettre en valeur les matériaux scientifiques recueillis par l'Expédition antarctique belge (<i>pour mémoire</i>)
	»	» Bibliothèque royale. — Acquisition de médailles (<i>pour mémoire</i>)
	»	» Musée royal d'histoire naturelle. — Ameublement (<i>pour mémoire</i>)
	»	» Observatoire royal : acquisition et installation d'un équatorial destiné à la confection de la carte photographique du ciel (<i>pour mémoire</i>).
	»	» Participation du Gouvernement belge à l'Exposition internationale d'océanographie de Marseille en 1906 (<i>pour mémoire</i>)
112	»	» Observatoire royal : perfectionnement de l'outillage scientifique; achèvement de travaux scientifiques; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique.
113	»	» Subside au Bureau permanent d'études pour l'exploration des régions polaires.
	»	» Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration des mers (<i>pour mémoire</i>).
	»	» Musées royaux. Acquisitions (<i>pour mémoire</i>)
	»	» Construction d'une chaussée entre la station de La Roche et les ruines de l'abbaye de Villers. Part d'intervention de l'État (<i>pour mémoire</i>)
	»	» Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Subside extraordinaire (<i>pour mémoire</i>)
	»	» Restauration du pont des Trous, à Tournai (<i>pour mémoire</i>).
	»	» Aménagement d'un musée des arts décoratifs dans l'hôtel d'Ansembourg, à Liège (<i>pour mémoire</i>).
	»	» Musée des beaux-arts à Mons. Part d'intervention de l'État (<i>pour mémoire</i>)
	»	» Aménagement d'un pavillon destiné à abriter les œuvres des artistes belges aux expositions internationales de la ville de Venise (<i>pour mémoire</i>)
	»	» Subsides aux expositions projetées en 1907 en Belgique et à l'étranger (<i>pour mémoire</i>).
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
436,925	394,000	42,925	»	530,832 14	617,778 42	
20,000	10,000	10,000	»	44,600	9,979 87	
1,000,000	1,000,000	»	»	2,500,000	1,400,000	
»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	35,000	17,010	
»	»	»	»	613 20	33,012 91	
»	»	»	»	60,000	»	
»	»	»	»	5,000	»	
22,000	22,000	»	»	»	»	
»	35,000	»	35,000	»	»	
»	18,000	»	18,000	(1)	(2)	(1) Voir art. 55, Budget de 1906, chapitre III.
»	»	»	»	318,153	275,888	(2) Voir art. 55, Budget de 1905, chapitre III.
»	»	»	»	»	19,855	
»	»	»	»	»	11,984 40	
»	»	»	»	11,853 01	8,403 66	
»	»	»	»	»	31,250	
»	56,250	»	56,250	»	»	
»	25,000	»	25,000	»	»	
»	40,000	»	40,000	»	»	
1,478,925	1,600,250	52,925	174,250	3,500,051 35	2,425,162 26	
DIMINUTION . . . fr.		121,325				

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h2>Récapitulation.</h2> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Sciences et lettres
IV.	Enseignement supérieur
V.	Enseignement moyen
VI.	Enseignement primaire.
VII.	Beaux-arts.
VIII.	Dépenses diverses et imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
IX.	Services divers
TOTAUX fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFERENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
561,540 »	550,500 »	30,840 »	•	7,926 80	7,073 20	
565,597 »	371,597 »	»	6,000 »	390,797 »	368,714 69	
1,444,645 »	1,571,600 »	75,043 »	»	1,511,753 50	1,277,465 55	
2,810,515 »	2,731,650 »	78,685 »	»	2,597,478 »	2,541,968 73	
4,955,278 »	4,851,460 »	101,818 »	»	4,733,057 43	4,616,981 98	
19,884,000 »	19,411,000 »	475,000 »	»	18,597,800 »	17,499,166 55	
2,265,437 »	2,315,437 »	»	52,000 »	2,314,180 30	2,266,554 19	
6,000 »	6,000 »	»	»	»	»	
1,478,925 »	1,600,250 »	»	121,525 »	2,425,162 26	3,506,051 35	
33,767,535 »	35,189,474 »	757,586 »	179,325 »	52,378,135 31	52,085,976 24	
AUGMENTATION . . fr.		578,061 »				

(80)

ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES
ET DES ARTS
POUR L'EXERCICE 1908.

ANNEXE N° 1.

L'Administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1907, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1909, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

(82)

ANNEXES N^{os} 2 ET 3.

BEAUX-ARTS.

RELEVÉ

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FAMILLES RÉUNIES, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1903.
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce, au Palais de Justice de Bruxelles	1) 16,000 »	16,000 »	»	6,000 »
Exécution du portrait de S. A. R. la Princesse Clémentine.	2) 40,000 »	40,000 »	»	15,000 »
Exécution d'un groupe en bronze : « Les Lutteurs »	3) 20,000 »	20,000 »	»	20,000 »
Exécution de quatre hauts-reliefs en pierre représentant : l'Industrie, la Moisson, le Port et la Mine; ainsi que de cinq statues représentant : le Forgeron, le Mineur, le Semeur, l'Ancêtre et la Maternité	4) 146,000 »	146,000 »	»	46,000 »
Gravure du tableau d'Albrecht de Vriendt représentant : « Hommage à Charles-Quint enfant »	5) 12,000 »	12,000 »	»	12,000 »
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck.	6) 5,000 »	5,000 »	»	3,000 »
Acquisition de huit œuvres sculpturales de feu Julien Dillens.	7) 16,800 »	16,800 »	»	»
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. A. De Vriendt repré- sentant « L'Institution de la Toison d'Or »	8) 3,000 »	3,000 »	»	1,500 »
Exécution d'un groupe en marbre intitulé : « Les Sœurs de l'Illusion »	9) 45,000 »	45,000 »	»	15,000 »
Acquisition à M. Léon Frédéric de deux tableaux intitulés : 1° « Les Ages du paysan »; 2° « Jeunes paysannes reven- nant de la procession »	10) 22,000 »	22,000 »	»	»
Acquisition d'un tableau de M. Émile Claus intitulé : « La Récolte du lin »	11) 6,000 »	6,000 »	»	»
TOTAUX. . . . fr.	331,800 »	331,800 »	»	118,500 »

SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1903.	de 1906.	de 1907.	de 1908.	à venir.	
•	2,000 •	•	4,000	4,000 •	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
11,000 •	•	14,000 •	•	•	1) Contrat du 21 juin 1893. — M. Mellery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 16,000 francs est affectée à ce travail et sera soldée comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
•	•	•	•	•	2) Contrat du 10 novembre 1902. — M. Émile Wauters s'engage à exécuter ce portrait Le prix sera soldé au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
25,000 •	25,000 •	25,000 •	25,000 •	•	3) Contrat du 16 mars 1903. — M. Jef Lambeaux s'est engagé à exécuter ce groupe en bronze. Une somme de 10,000 francs a été soldée en 1903 à titre d'acompte. Une somme de 10,000 francs a été soldée en 1904 après livraison de l'œuvre.
•	•	•	•	•	4) Contrat du 28 février 1905. — Feu Constantin Meunier s'était engagé à exécuter ces hauts-reliefs et statues, le tout conformément aux esquisses et modèles soumis au Gouvernement.
•	•	•	2,000 •	•	5) M. Van der Veken a été chargé de l'exécution de ce travail, moyennant une somme de 12,000 francs. La quote-part de l'État est soldée au fur et à mesure du degré d'avancement du travail. (Terminé.)
•	•	•	•	•	6) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, à solder comme suit : 1,000 francs après l'approbation du dessin; 3,000 francs du chef d'approbation des états; 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires de la gravure entièrement terminée.
•	5,600 •	5,600 •	5,600 •	•	7) Contrat du 30 mai 1906. — Les héritiers de feu Julien Dillens cèdent huit œuvres pour la somme de 16,800 francs. Le paiement aura lieu par tiers en 1906, 1907 et 1908.
•	»	•	1,500 •	•	8) M. Lauwers est chargé de ce travail.
15,000 •	•	15,000 •	•	•	9) M. Victor Rousseau s'est engagé à exécuter ce groupe en marbre. Une somme de 45,000 francs est affectée à ce travail. Le paiement se fera au fur et à mesure du degré d'avancement du travail (Terminé.)
11,000 •	11,000 •	•	•	•	10) Contrat du 6 avril 1905. — M. Léon Frédéric cède à l'État ces deux tableaux au prix de 22,000 francs; cette somme a été payée par moitié en 1905 et en 1906.
5,000 •	5,000 •	•	•	•	11) Contrat du 15 mai 1905. — M. Émile Claus cède à l'État ce tableau au prix de 6,000 francs; le paiement s'est fait par moitié en 1905 et en 1906.
65,000 •	40,600 •	59,600 •	38,100 •	4,000 •	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1904.
Monument en commémoration de la bataille des Éperons d'Or.	1) 140,000 .	70,000 .	70,000 .	60,000 .
— Defrecheux	2) 70,000 .	25,000 .	45,000 .	13,000 .
— du littérateur Stallaert	3) 2,500 .	2,500 .	•	•
— Crépin	4) 2,800 .	1,500 .	1,300 .	1,500 .
— à Thonissen	5) 30,000 .	15,000 .	15,000 .	•
Monument commémoratif du 75 ^e anniversaire de l'Indépen- dance belge	6) 60,000 .	20,000 .	40,000 .	12,800 .
Monument patriotique à Grez-Doiceau	7) 6,200 .	2,200 .	4,000 .	•
— commémoratif du service de la distribution des sources de la vallée du Bocq	8) 47,000 .	15,000 .	32,000 .	•
— de Mérode, à Berchem	9) 60,000 .	22,500 .	37,500 .	5,000 .
— commémoratif de 1830, à Tirlemont	10) 25,000 .	8,333 33	16,666 67	5,166 67
— Clesse, à Mons	11) 18,000 .	6,000 .	12,000 .	•
— Zénobe Gramme, à Liège	12) 119,562 .	19,970 .	99,592 .	•
— baron Chazal	13) 25,000 .	12,000 .	13,000 .	•
— patriotique aux Combattants de 1830, à Saint- Nicolas	14) 28,000 .	9,333 .	18,667 .	•
— Guido Gezelle, à Bruges	15) 12,699 96	4,000 .	8,699 96	•
A REPORTER.fr.	646,761 96	233,336 33	413,425 63	97,466 67

SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1905.	de 1906.	de 1907.	de 1908.	à venir.	
.	10,000	.	.	.	1) L'exécution de ce monument a été confiée au statuaire Godefroid Devreese : il est érigé sur une des places publiques de Courtrai.
2,500	.	5,000	4,700	.	2) L'exécution de ce monument est confiée au statuaire Rulot; il sera érigé sur une des places publiques de Liège.
2,500	3) Contrat du 3 janvier 1905. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payables la moitié après l'approbation du modèle en terre, et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée. (Terminé)
.	4) L'exécution de ce buste a été confiée à M. G. Devreese; l'œuvre est placée au Jardin Botanique.
.	.	.	7,500	7,500	5) Ce monument sera exécuté par M. Vinçotte et sera érigé sur une des places publiques de Hasselt.
7,200	6) Ce monument, érigé à Liège, a été exécuté par M. Sturbelle.
.	2,200	.	.	.	7) Ce monument, exécuté par M. Hérain, est érigé sur la Grand'Place de cette commune.
.	.	7,500	7,500	.	8) Ce monument est exécuté par MM. Kemmerich et Snyers et sera placé sur le terre-plein de l'ancien Observatoire, en face de la rue de Bériot.
15,000	2,500	.	.	.	9) Ce monument, exécuté par M. Josué Dupon, est érigé à l'intersection de l'avenue de la Chapelle et de la chaussée de Berchem.
.	5,166 66	.	.	.	10) Ce monument, exécuté par M. Jef Lambeaux, est érigé sur la Grand'Place.
.	.	.	.	6,000	11) Ce monument sera exécuté par M. Paul Du Bois et sera érigé sur une des places publiques.
16,000	3,970	.	.	.	12) Ce monument, exécuté par M. Thomas Vinçotte, est érigé près du pont de Fragnée.
.	.	.	6,000	6,000	13) L'exécution de ce monument a été confiée à M. Desenfans.
.	.	4,000	5,355	.	14) Ce monument sera exécuté par M. Horenbant et sera érigé sur une des places publiques.
.	4,000	.	.	.	15) Ce monument est érigé au cimetière de Bruges.
45,000	25,856 66	10,500	31,055	10,500	

MINISTÈRE DES

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1904.
REPORT. . . . fr.	°	°	°	97,466 67
Monument Louis Denaeyer, à Willebroeck.	16) 75,000 °	15,000 °	60,000 °	°
— aux Victimes du devoir, au cimetière d'Evere . . .	17) 35,000 °	8,750 °	26,250 °	°
— commémoratif de 1830, à Jorloigne.	18) 700 °	200 °	500 °	°
— — à Perwez	19) 3,200 °	1,066 °	2,134 °	°
— à l'architecte Henri Beyaert.	20) 12,000 °	4,000 °	8,000 °	°
— du Travail, à Soignies	21) 17,352 65	5,500 °	11,852 65	°
— Wiertz, à Dinant	22) 46,000 °	15,300 °	50,700 °	°
— commémoratif des installations maritimes à Bruxelles	23) 32,000 °	8,000 °	24,000 °	°
— Emmanuel Hiel, à Schaerbeek	24) 15,000 °	5,000 °	10,000 °	°
Mémorial à la mémoire de l'architecte Licot	25) 3,820 °	2,000 °	1,820 °	°
TOTAUX. . . . fr	886,854 61	298,152 33	588,682 28	97,466 67

SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS.
1905.	1906.	1907.	1908.	à venir.	
43,200	25,856 66	16,500	31,053	19,500	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
"	7,500	7,500	"	"	16) Ce monument, exécuté par M. Thomas Vinçotte, est érigé sur une des places publiques.
"	4,375	4,375	"	"	17) Ce monument est exécuté par M. Rousseau et l'architecte Lambert. (Le travail est terminé.)
"	"	200	"	"	18) Ce monument est érigé place de l'Église.
"	"	1,066	"	"	19) Ce monument, exécuté par M. Herbays, est érigé Grand'Place.
"	4,000	"	"	"	20) Ce monument, exécuté par M. Paul Du Bois, orne la façade de l'Hôtel des chemins de fer, rue Beyaert, à l'angle de la rue Ducale.
"	5,500	"	"	"	21) Ce monument, exécuté par M. Grandmoulin, est terminé.
"	"	7,650	7,650	"	22) Ce monument, exécuté par M. De Haen, sera érigé quai de la Meuse.
"	"	5,000	5,000	"	23) Ce monument, exécuté par M. De Wever, sera érigé place Saintelette, à Molenbeek-Saint-Jean.
"	"	2,500	2,500	"	24) Ce monument, exécuté par M. Namur, est érigé à l'intersection de la chaussée de Haccht et des rues Rubens, Ernest Laude et Vogler.
"	"	2,000	"	"	25) Ce mémorial, exécuté par M. Vanderstappen, est placé dans le préau des ruines de l'abbaye de Villers.
43,200	54,711 66	44,791	46,183	19,500	

(90)